

Chaudière fioul/gaz

# GT 430



## Notice d'installation et d'entretien

# Déclaration de conformité CE

L'appareil est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE. Il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences des directives européennes.

L'original de la déclaration de conformité est disponible auprès du fabricant.

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE  
EG - VERKLARING VAN OVEREENSTEMMING  
EC - DECLARATION OF CONFORMITY  
EG - KONFORMITÄT SERKLÄRUNG**

Fabricant/Manufacturer/Hersteller/Fabrikant : DE DIETRICH THERMIQUE  
Adresse/Address/Adress : 57 rue de la gare  
Ville, pays Stad, Land/City, Country/Land, Ort : F-67580 MERTZWILLER

déclare ici que les produit(s) suivant(s) : GT 430  
verklaart hiermede dat de toestel(len) : 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 éléments  
this is to declare that the following product(s)  
erklärt hiermit das die Produk(te)

produit (s) par : DE DIETRICH THERMIQUE  
: 57, rue de la Gare  
: F-67580 MERTZWILLER

répond/répondent aux directives CEE suivantes:  
voldoet/voldoen aan de bepalingen van de onderstaande EEG-richtlijnen:  
is/are in conformity with the following EEC-directives:  
den Bestimmungen der nachfolgenden EG-Richtlinien entspricht/entsprechen:

CEE-Directive:	92/42/CEE	normes appliquées, toegepaste normen:
EEG-Richtlijn:	92/42/EEG	tested and examined to the following norms:
EEC-Directive:	92/42/EEC	verwendete Normen:
EG-Richtlinie:	92/42/EWG	EN 303.2(1999), EN 304(1993)

90/396/CEE	EN 303.3(1999)
90/396/EEG	
90/396/EEC	
90/396/EWG	

73/23/CEE	DIN EN 50165(2001) EN 50165 (1997+A1:2001)
73/23/EEG	DIN EN 60335-1(2003), EN 60335-1(2002)
73/23/EEC	
73/23/EWG	

89/336/CEE	EN 55014-1(2000+A1:2001)
89/336/EEG	EN 55014-2(1997+A1:2001)
89/336/EEC	EN 61000-3-2(2000),
89/336/EWG	EN 61000-3-3(1995+A1:2001) EN55022 classe B (1998+A1 :2000)

97/23/CEE	(art.3 section 3)
97/23/EEG	(art. 3, lid 3)
97/23/EEC	(article 3, sub 3)
97/23/EWG	(Art. 3, Absatz 3)



Mertzwiller, 24 septembre 2009

  
**Wim HARBERS**  
Directeur des Opérations et de la  
Recherche et Développement

C002721-A

# Sommaire

<b>1</b>	<b>Consignes de sécurité</b>	<b>4</b>
1.1	Consignes générales de sécurité	4
1.2	Recommandations	5
1.3	Responsabilités	5
<b>2</b>	<b>A propos de cette notice</b>	<b>6</b>
2.1	Symboles utilisés dans la notice	6
2.2	Abréviations	6
2.3	Homologations	6
<b>3</b>	<b>Description technique</b>	<b>7</b>
3.1	Description générale	7
3.2	Composition de la gamme	7
3.3	Caractéristiques techniques	9
<b>4</b>	<b>Installation</b>	<b>14</b>
4.1	Réglementations pour l'installation	14
4.2	Colisage	15
4.3	Choix de l'emplacement	15
4.4	Exemple d'installation	18
4.5	Raccordements hydrauliques	19
4.6	Raccordement à la cheminée	22
4.7	Raccordement fioul ou gaz	23
4.8	Raccordements électriques	23
4.9	Remplissage de l'installation	24
<b>5</b>	<b>Mise en service</b>	<b>25</b>
<b>6</b>	<b>Arrêt de la chaudière</b>	<b>25</b>
6.1	Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière	25
6.2	Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel	25
<b>7</b>	<b>Contrôle et entretien</b>	<b>26</b>
7.1	Maintenance de l'installation	26
7.2	Plaquette signalétique	26
7.3	Maintenance de la chaudière	27
7.4	Nettoyage de l'habillage	30
7.5	Entretien du brûleur	30
<b>8</b>	<b>Pièces de rechange - GT 430</b>	<b>31</b>
<b>9</b>	<b>Annexe - Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique</b>	<b>37</b>

# 1 Consignes de sécurité

## Danger

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

 Toute intervention sur l'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art et d'après cette notice.

 Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil. Protéger l'installation contre tout réenclenchement involontaire.

 Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.

 Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

 Les travaux sur les équipements électriques doivent être exécutés uniquement par un professionnel qualifié conformément aux prescriptions en vigueur.

 Vérifier que l'appareil est bien réglé pour le type de gaz utilisé.

 Respecter les polarités indiquées aux bornes : phase (L), neutre (N) et terre ( $\perp$ ).

 Vérifier l'étanchéité des raccordements des tuyauteries gaz et eau.

 Nous déclinons toute responsabilité concernant les dommages et perturbations qui résultent du non-respect de ces instructions.

 Une utilisation non conforme ou encore des modifications non autorisées apportées à l'installation ou à l'appareil lui-même excluent tout droit de recours.

## 1.1 Consignes générales de sécurité

### 1.1.1 Risque d'incendie

 Ne pas stocker des produits de matière inflammable à proximité de l'appareil.

### 1.1.2 Risque d'intoxication

 Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.

 En cas d'émanations de fumées

1. Eteindre l'appareil
2. Ouvrir les fenêtres
3. Evacuer les lieux
4. Contacter le professionnel qualifié

### 1.1.3 Risque de brûlure

 Selon les réglages de l'appareil :

- La température des conduits de fumée peut dépasser 60 °C

- La température des radiateurs peut atteindre 95 °C
- La température de l'eau chaude sanitaire peut atteindre 65 °C

### 1.1.4 Risque d'endommagement

 **Ne pas stocker des composés chlorés ou fluorés à proximité de l'appareil.**

 **Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel.**

Ne pas laisser l'appareil sans entretien : Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel de l'appareil.

## 1.2 Recommandations

 **Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.**

 **Toute intervention sur l'appareil et sur l'installation de chauffage doit être réalisée par un professionnel qualifié.**

 **Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).**

 **Les travaux sur les équipements électriques doivent être exécutés uniquement par un professionnel qualifié conformément aux prescriptions en vigueur.**

 **Vérifier que l'appareil est bien réglé pour le type de gaz utilisé.**

 **Respecter les polarités indiquées aux bornes : phase (L), neutre (N) et terre ( $\perp$ ).**

 **Vérifier l'étanchéité des raccordements des tuyauteries gaz et eau.**

 **Nous déclinons toute responsabilité concernant les dommages et perturbations qui résultent du non-respect de ces instructions.**

## 1.3 Responsabilités

### 1.3.1 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage **CE** et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'installation de l'appareil
- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil

### 1.3.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur
- Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires
- Expliquer l'installation à l'utilisateur
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil

- Remettre toutes les notices à l'utilisateur

## 2 A propos de cette notice

### 2.1 Symboles utilisés dans la notice

 **Attention danger**  
Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens.

 Information particulière  
Tenir compte de l'information pour maintenir le confort.

 Renvoi  
Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

### 2.2 Abréviations

- ▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire.
- ▶ **PPs** : Polypropylène difficilement inflammable.
- ▶ **3CE** : Conduit collectif pour chaudière étanche

**Hi** : Pouvoir calorifique inférieur PCI  
**Hs** : Pouvoir calorifique supérieur PCS

### 2.3 Homologations

#### 2.3.1 Certifications

##### ■ De manière générale

**N° d'identification CE : 1312 AQ 951 (Base)** :  
France, Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Suisse.

**N° d'identification CE : 1312 AQ 952 (Export)** :  
Algérie, Bulgarie, Chine, Finlande, Grèce, Irlande, Jordanie, Liban, Maroc, Norvège, Roumanie, Russie, Syrie, Tunisie, Turquie.

##### ■ En particulier pour la Suisse :

**N° d'agrément OFEFP : 293010**

**N° d'agrément AEAI : 8088**

##### ■ Bâtiments d'habitation

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien :

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté du 27 avril 2009 modifiant l'arrêté du 2 août 1977  
Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leur dépendances.

- Norme DTU P 45-204  
Installations de gaz (anciennement DTU n° 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 Juillet 1984).

- Règlement Sanitaire Départemental

Pour les appareils raccordés au réseau électrique :

- Norme NF C 15-100 - Installations électriques à basse tension - Règles.

##### ■ Etablissements recevant du public (Conditions réglementaires d'installation)

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

- Prescriptions générales :
  - Pour tous les appareils : Articles GZ - Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.
  - Ensuite, suivant l'usage : Articles CH - Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.
- Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc ...).

#### 2.3.2 Directive 97/23/CE

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23/CE.

La conformité des chaudières aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/CE, est attestée par la marque CE relative aux directives 90/396/CEE, 92/42/CEE, 2006/95/CE et 2004/108/CE.

# 3 Description technique

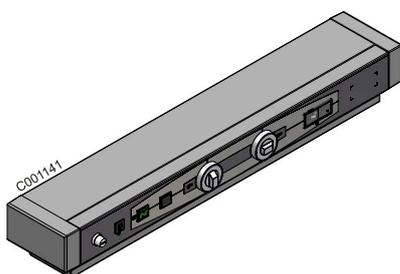
## 3.1 Description générale

Les chaudières des gammes GT 430 sont des chaudières pressurisées à eau chaude à raccorder à un conduit d'évacuation des fumées et à équiper d'un brûleur indépendant automatique utilisant le fioul domestique ou le gaz. Les chaudières GT 430 ont les caractéristiques suivantes :

- Corps de chauffe en fonte.
- Tableau de commande **S3, B3, K3** ou **DIEMATIC-m3**.
- Possibilité de production d'eau chaude sanitaire par préparateur indépendant installé séparément.

## 3.2 Composition de la gamme

### 3.2.1 Tableau de commande standard - S3

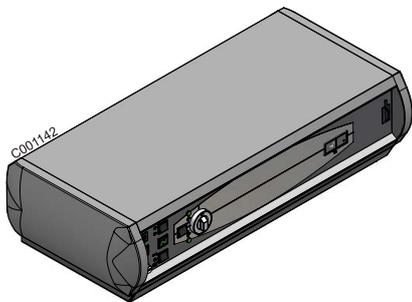


#### Tableau standard à poser

Tableau comportant les organes de réglage, de contrôle et de sécurité permettant le fonctionnement autonome de la chaudière, sans régulation.

Le tableau standard permet le raccordement de la chaudière à l'armoire de commande de la chaufferie. Cette armoire peut être équipée de régulations.

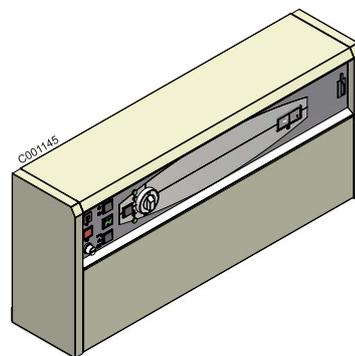
### 3.2.2 Tableau de commande K3



#### Tableau à poser

Tableau comportant les organes de réglage, de contrôle et de sécurité permettant le fonctionnement autonome de la chaudière.

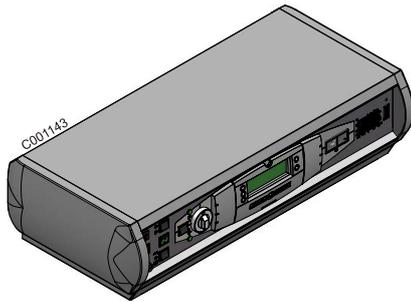
Le tableau de commande K3 permet également d'utiliser la chaudière en tant que chaudière suiveuse pour les installations de 2 à 10 chaudières en cascade dont l'une est équipée d'un tableau de commande "DIEMATIC-m3".



#### Tableau latéral

**i** Une version du tableau de commande K3 à fixation latérale est également disponible.

### 3.2.3 Tableau de commande DIEMATIC-m3



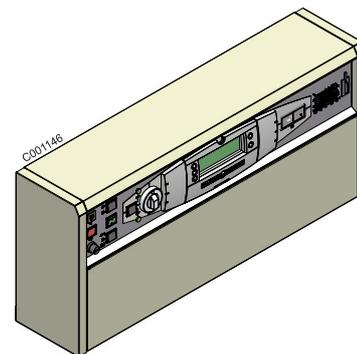
#### Tableau à poser

Tableau de commande électronique haut de gamme à affichage digital, comportant les organes de réglage, de contrôle et de sécurité permettant le fonctionnement autonome de la chaudière.

Le tableau DIEMATIC-m3 intègre d'origine une régulation en fonction de la température extérieure.

Le tableau DIEMATIC-m3 permet également d'utiliser la chaudière en tant que chaudière pilote pour les installations de 2 à 10 chaudières en cascade.

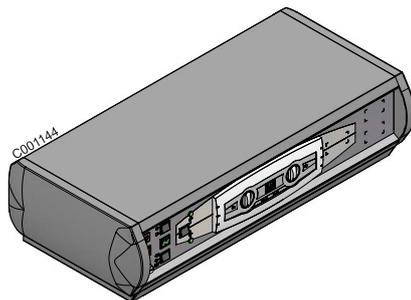
Les autres chaudières (1 à 9) sont obligatoirement équipées d'un tableau de commande "K3".



#### Tableau latéral

**i** Une version du tableau de commande DIEMATIC-m3 à fixation latérale est également disponible.

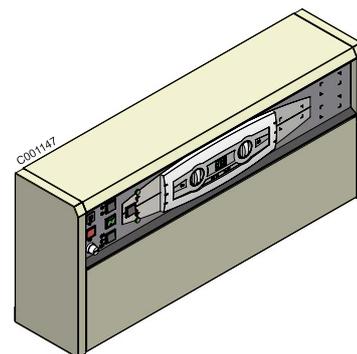
### 3.2.4 Tableau de commande B3



#### Tableau à poser

Tableau de commande électronique haut de gamme à affichage digital, comportant les organes de réglage, de contrôle et de sécurité permettant le fonctionnement autonome de la chaudière.

Ce tableau permet la priorité à l'ECS.



#### Tableau latéral

**i** Une version du tableau de commande B3 à fixation latérale est également disponible.

## 3.3 Caractéristiques techniques

### 3.3.1 Chaudières pour les pays suivants : France, Belgique, Espagne, Estonie, Luxembourg, Pologne, Portugal, République tchèque

#### Conditions d'utilisation :

Température maximale de service : 100 °C

Pression de service maximale : 6 bar

Thermostat réglable de 30 à 90 °C

Thermostat de sécurité : 110 °C

#### Conditions d'essai :

CO<sub>2</sub> Fioul = 13 %

CO<sub>2</sub> Gaz naturel = 9.5 %

Température ambiante : 20 °C

Chaudière		GT 430-8	GT 430-9	GT 430-10	GT 430-11	GT 430-12	GT 430-13	GT 430-14
Puissance utile	kW	250-310	310-370	370-430	430-495	495-570	570-645	645-700
Puissance enfournée	kW	269-337	333-401	400-469	463-537	534-619	615-703	697-763
Nombre d'éléments		8	9	10	11	12	13	14
Contenance en eau	l	366	409	452	495	538	581	624
Pertes de charge côté eau	Δ T = 10K	19	32	51	69	94	126	156
	Δ T = 15K	9	15	23	31	42	56	70
	Δ T = 20K	5	8	13	17	24	32	39
Pression au foyer pour dépression à la buse = 0	mbar	0.57	0.73	0.96	1.2	1.57	2.0	2.5
Température de fumées <sup>(1)</sup> <sup>(3)</sup>	°C	200	200	200	200	200	200	200
Débit massique des fumées <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>	Fioul	516	615	716	823	947	1071	1163
	Gaz	568	677	789	906	1043	1180	1280
Chambre de combustion	Diamètre foyer	530	530	530	530	530	530	530
	Largeur du foyer	638	638	638	638	638	638	638
	Profondeur du foyer	1183	1343	1503	1663	1823	1983	2143
	Volume	m <sup>3</sup>	0.310	0.354	0.396	0.439	0.481	0.523
Pertes à l'arrêt <sup>(4)</sup>	Δ T = 50K	580	600	640	740	780	870	870
Poids net	kg	1802	2072	2238	2454	2638	2880	3057

 **Il est impératif, pour le bon fonctionnement de la chaudière, de respecter le tirage à la buse.**  1 mbar = 10 mmCE = 10 daPa

- (1) A allure nominale (puissance haute de la chaudière).
- (2) CO<sub>2</sub> = 13% au fioul et 9.5% au gaz naturel.
- (3) Température chaudière : 80 °C.  
Température ambiante : 20 °C.
- (4) Perte à l'arrêt suivant norme en vigueur (EN 303/304).

### 3.3.2 Chaudières pour les pays suivants : Allemagne, Autriche, Serbie, Slovénie

#### Conditions d'utilisation :

Température maximale de service : 100 °C

Pression de service maximale : 6 bar

Thermostat réglable de 30 à 90 °C

Thermostat de sécurité : 110 °C

#### Conditions d'essai :

CO<sub>2</sub> Fioul = 13 %

CO<sub>2</sub> Gaz naturel = 9.5 %

Température ambiante : 20 °C

Chaudière		GT 430-8	GT 430-9	GT 430-10	GT 430-11	GT 430-12	GT 430-13	GT 430-14	
Puissance utile	kW	220-265	265-315	315-365	365-425	425-485	485-550	550-615	
Puissance enfournée	kW	238-288	286-342	339-395	392-459	457-527	522-595	591-663	
Nombre d'éléments		8	9	10	11	12	13	14	
Contenance en eau	l	366	409	452	495	538	581	624	
Pertes de charge côté eau	Δ T = 10K	mbar	14	24	37	51	68	92	121
	Δ T = 20K		4	6	9	13	17	23	30
Pression au foyer pour dépression à la buse = 0	mbar	0.4	0.55	0.68	0.9	1.1	1.5	1.8	
Température de fumées <sup>(1) (3)</sup>	°C	180	180	180	180	180	180	180	
Débit massique des fumées <sup>(1) (2)</sup>	Fioul	kg/h	450	530	610	710	810	910	1020
	Gaz		470	555	640	745	850	955	1070
Chambre de combustion	Diamètre foyer	mm	530	530	530	530	530	530	530
	Largeur du foyer	mm	638	638	638	638	638	638	638
	Profondeur du foyer	mm	1183	1343	1503	1663	1823	1983	2143
	Volume	m <sup>3</sup>	0.310	0.354	0.396	0.439	0.481	0.523	0.565
Consommation d'entretien* <sup>(3)</sup>	Δ T = 50K	%	0.17	0.15	0.14	0.12	0.11	0.11	0.10
Poids net	kg	1802	2072	2238	2454	2638	2880	3057	

\*Consommation d'entretien : Emission calorifique totale durant l'arrêt brûleur en % de la puissance nominale enfournée pour un écart entre température moyenne chaudière et température ambiante de 50K.

**i** 1 mbar = 10 mmCE = 10 daPa

**!** Il est impératif, pour le bon fonctionnement de la chaudière, de respecter le tirage à la buse.

- (1) A allure nominale (puissance haute de la chaudière).
- (2) CO<sub>2</sub> = 13% au fioul et 9.5% au gaz naturel.
- (3) Température ambiante : 20 °C.

### 3.3.3 Chaudières pour les pays suivants : Suisse

#### Conditions d'utilisation :

Température maximale de service : 100 °C

Pression de service maximale : 6 bar

Thermostat réglable de 30 à 90 °C

Thermostat de sécurité : 110 °C

#### Conditions d'essai :

CO<sub>2</sub> Fioul = 13 %

CO<sub>2</sub> Gaz naturel = 9.5 %

Température ambiante : 20 °C

Chaudière		GT 430-8	GT 430-9	GT 430-10	GT 430-11	GT 430-12	GT 430-13	GT 430-14	
Puissance utile	kW	180-224	212-264	252-312	305-400	365-470	425-530	475-580	
Puissance enfournée	kW	194-242	227-285	271-337	327-431	391-507	455-572	508-625	
Nombre d'éléments		8	9	10	11	12	13	14	
Contenance en eau	l	366	409	452	495	538	581	624	
Pertes de charge côté eau <sup>(1)</sup>	Δ T = 10K	mbar	10	17	27	45	64	85	107
	Δ T = 15K		5	8	12	20	28	38	48
	Δ T = 20K		3	4	7	12	16	21	27
Pression au foyer pour dépression à la buse = 0 <sup>(1)</sup>	mbar	0.3	0.45	0.6	0.8	1.1	1.3	1.5	
Température de fumées <sup>(1) (3)</sup>	°C	160	160	160	170	170	170	170	
Débit massique des fumées <sup>(1) (2) (4)</sup>	Fioul	kg/h	373	439	520	665	781	880	963
	Gaz		410	483	572	732	860	969	1061
Chambre de combustion	Diamètre foyer	mm	530	530	530	530	530	530	530
	Largeur du foyer	mm	638	638	638	638	638	638	638
	Profondeur du foyer	mm	1183	1343	1503	1663	1823	1983	2143
	Volume	m <sup>3</sup>	0.310	0.354	0.396	0.439	0.481	0.523	0.565
Consommation d'entretien*	Δ T = 50K	%	0.2	0.17	0.16	0.12	0.11	0.11	0.10
Poids net	kg	1802	2072	2238	2454	2638	2880	3057	

\*Consommation d'entretien : Emission calorifique totale durant l'arrêt brûleur en % de la puissance nominale enfournée pour un écart entre température moyenne chaudière et température ambiante de 50K.

**i** 1 mbar = 10 mmCE = 10 daPa

**!** Il est impératif, pour le bon fonctionnement de la chaudière, de respecter le tirage à la buse.

- (1) A allure nominale (puissance haute de la chaudière).
- (2) CO<sub>2</sub> = 13% au fioul et 9% au gaz naturel.
- (3) Température ambiante : 20 °C.
- (4) selon DIN 4705 Teil 1.

### 3.3.4 Chaudières pour les pays suivants : Russie

#### Conditions d'utilisation :

Température maximale de service : 100 °C

Pression de service maximale : 6 bar

Thermostat réglable de 30 à 90 °C

Thermostat de sécurité : 110 °C

#### Conditions d'essai :

CO<sub>2</sub> Fioul = 13 %

CO<sub>2</sub> Gaz naturel = 9.5 %

Température ambiante : 20 °C

Chaudière		GT 430-8	GT 430-9	GT 430-10	GT 430-11	GT 430-12	GT 430-13	GT 430-14	
Puissance utile	kW	300-357	357-419	419-481	481-543	543-605	605-667	667-729	
Puissance enfournée	kW	329-394	392-462	460-530	526-597	595-666	659-731	727-798	
Nombre d'éléments		8	9	10	11	12	13	14	
Contenance en eau	l	366	409	452	495	538	581	624	
Pertes de charge côté eau <sup>(1)</sup>	Δ T = 10K	mbar	25	42	63	83	106	135	169
	Δ T = 15K		11	18	28	37	47	60	75
	Δ T = 20K		6	10	16	21	26	34	42
Pression au foyer pour dépression à la buse = 0 <sup>(1)</sup>	mbar	0.92	1.30	1.59	2.05	2.04	2.15	3.06	
Température de fumées - Température ambiante <sup>(1) (3)</sup>	K	<190	<190	<190	<190	<190	<190	<190	
Débit massique des fumées <sup>(1) (2)</sup>	Fioul	kg/h	600	710	810	910	1020	1120	1220
	Gaz		630	740	850	960	1070	1170	1280
Chambre de combustion	Diamètre foyer	mm	530	530	530	530	530	530	
	Largeur du foyer	mm	638	638	638	638	638	638	
	Profondeur du foyer	mm	1183	1343	1503	1663	1823	1983	2143
	Volume	m <sup>3</sup>	0.310	0.354	0.396	0.439	0.481	0.523	0.565
Pertes à l'arrêt <sup>(3)</sup>	Δ T = 50K	W	315	358	413	451	494	505	555
Poids net	kg	1802	2072	2238	2454	2638	2880	3057	

**i** 1 mbar = 10 mmCE = 10 daPa

**!** Il est impératif, pour le bon fonctionnement de la chaudière, de respecter le tirage à la buse.

- (1) A allure nominale (puissance haute de la chaudière).
- (2) CO<sub>2</sub> = 13% au fioul et 9.5% au gaz naturel.
- (3) Température ambiante : 20 °C.

### 3.3.5 Chaudières pour les pays suivants : Algérie, Bulgarie, Chine, Chypre, Danemark, Finlande, Grèce, Maroc, Norvège, Roumanie, Suède, Tunisie, Turquie

#### Conditions d'utilisation :

Température maximale de service : 100 °C  
 Pression de service maximale : 6 bar  
 Thermostat réglable de 30 à 90 °C  
 Thermostat de sécurité : 110 °C

#### Conditions d'essai :

CO<sub>2</sub> Fioul = 13 %  
 CO<sub>2</sub> Gaz naturel = 9.5 %  
 Température ambiante : 20 °C

Chaudière		GT 430-8	GT 430-9	GT 430-10	GT 430-11	GT 430-12	GT 430-13	GT 430-14
Puissance utile	kW	300-390	390-450	450-540	540-600	600-670	670-720	720-780
Puissance enfourcée	kW	329-434	429-502	495-599	594-670	661-751	737-804	789-871
Nombre d'éléments		8	9	10	11	12	13	14
Contenance en eau	l	366	409	452	495	538	581	624
Pertes de charge côté eau <sup>(1)</sup>	Δ T = 10K	31	48	80	101	130	158	194
	Δ T = 15K	14	21	36	45	58	70	87
	Δ T = 20K	8	12	20	25	33	40	49
Pression au foyer pour dépression à la buse = 0 <sup>(1)</sup>	mbar	1.1	1.5	2.0	2.5	2.5	2.5	3.5
Température de fumées <sup>(1) (3)</sup>	°C	220	220	220	220	220	220	220
Débit massique des fumées <sup>(1) (2)</sup>	Fioul	650	750	900	1000	1116	1200	1450
	Gaz	700	810	972	1080	1207	1297	1405
Chambre de combustion	Diamètre foyer	530	530	530	530	530	530	530
	Largeur du foyer	638	638	638	638	638	638	638
	Profondeur du foyer	1183	1343	1503	1663	1823	1983	2143
	Volume	0.310	0.354	0.396	0.439	0.481	0.523	0.565
Pertes à l'arrêt <sup>(3)</sup>	Δ T = 50K	315	358	413	451	494	505	555
Poids net	kg	1802	2072	2238	2454	2638	2880	3057

**i** 1 mbar = 10 mmCE = 10 daPa

**!** Il est impératif, pour le bon fonctionnement de la chaudière, de respecter le tirage à la buse.

- (1) A allure nominale (puissance haute de la chaudière).
- (2) CO<sub>2</sub> = 13% au fioul et 9.5% au gaz naturel.
- (3) Température ambiante : 20 °C.

# 4 Installation

## 4.1 Réglementations pour l'installation

 L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

### 4.1.1 En particulier pour la France

Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable situé en amont. L'installation ne doit pas être en relation directe avec le réseau d'eau potable (article 16-7 du Règlement sanitaire départemental).

Lorsque ces installations sont munies d'un système de remplissage raccordé au réseau d'eau potable, elles comportent un disconnecteur CB (disconnecteur à zones de pression différentes non contrôlables) répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43-011.

#### ■ Bâtiments d'habitation

##### Conditions réglementaires d'installation et d'entretien :

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté du 27 avril 2009 modifiant l'arrêté du 2 août 1977  
Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leur dépendances.

- Norme DTU P 45-204  
Installations de gaz (anciennement DTU n° 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 Juillet 1984).

- Règlement Sanitaire Départemental

Pour les appareils raccordés au réseau électrique :

- Norme NF C 15-100 - Installations électriques à basse tension - Règles.

#### ■ Etablissements recevant du public

##### Conditions réglementaires d'installation :

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

##### a. Prescriptions générales

Pour tous les appareils :

- Articles GZ - Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.

Ensuite, suivant l'usage :

- Articles CH - Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

b. Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc ...).

#### ■ Certificat de conformité (Concerne uniquement les chaudières GT 430 équipées d'un brûleur à gaz)

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 27 avril 2009 modifiant l'arrêté du 2 août 1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modifié du 05/02/1999, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :

- De modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve  
- De modèle 4 (CC4) après remplacement en particulier d'une chaudière par une nouvelle.

### 4.1.2 En particulier pour l'Allemagne

Respecter les normes, règles et directives suivantes lors de l'installation et de la mise en service des chaudières :

- DIN 4705 : calcul des dimensions des cheminées.  
- DIN EN 12828 (édition de juin 2003) : systèmes de chauffage dans les bâtiments. Planification d'installation de chauffage à eau chaude (jusqu'à une température maximale de service de 105 °C et une puissance maximale de 1 MW).  
- DIN 4753 : installations de chauffage d'eau potable et industrielle.  
- DIN 1988 : règles techniques relatives aux installations d'eau potable (TRW).

- DVGW-TRGI : règles techniques relatives aux installations au gaz, y compris les compléments.

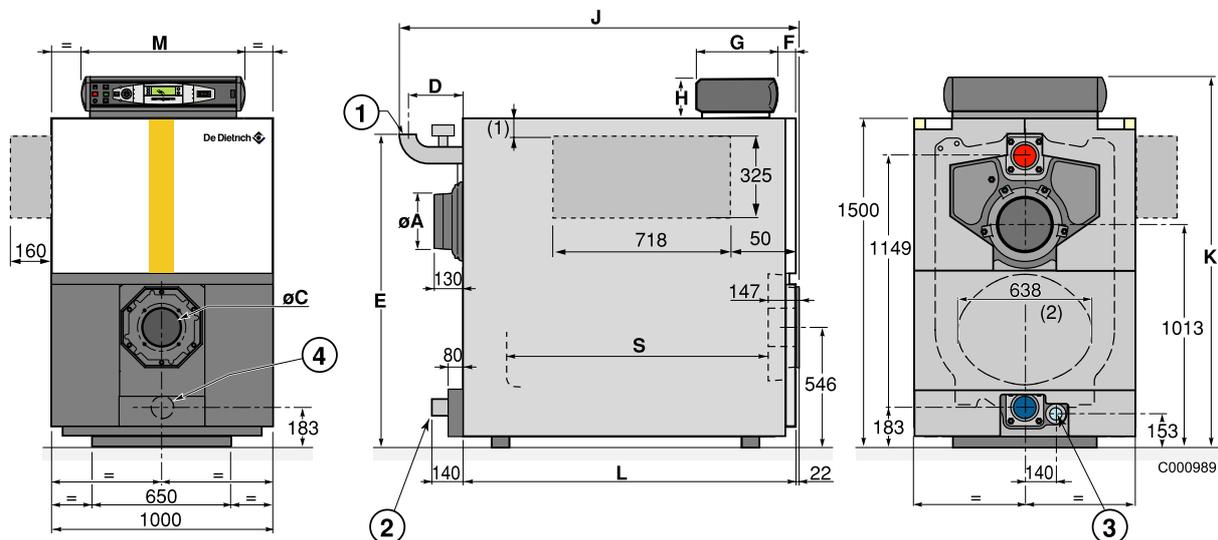
- Fiche de travail DVGW G 260/I : règles techniques relatives à la nature du gaz.

## 4.2 Colisage

 Voir notice de montage.

## 4.3 Choix de l'emplacement

### 4.3.1 Dimensions principales



(1) Montage du tableau latéral possible à droite ou à gauche de la chaudière. Positionnement précis en hauteur défini par l'installateur lors du montage.

(2) Diamètre inscrit (en mm) :

- Élément avant : 455
- Élément intermédiaire : 530

Diamètre équivalent (en mm) : 573

Rp Taraudage

① Départ chauffage - à souder

② Retour chauffage - à souder

③ Vidange Rp 2"

④ Orifice de chasse Rp 2" 1/2 - bouchonné

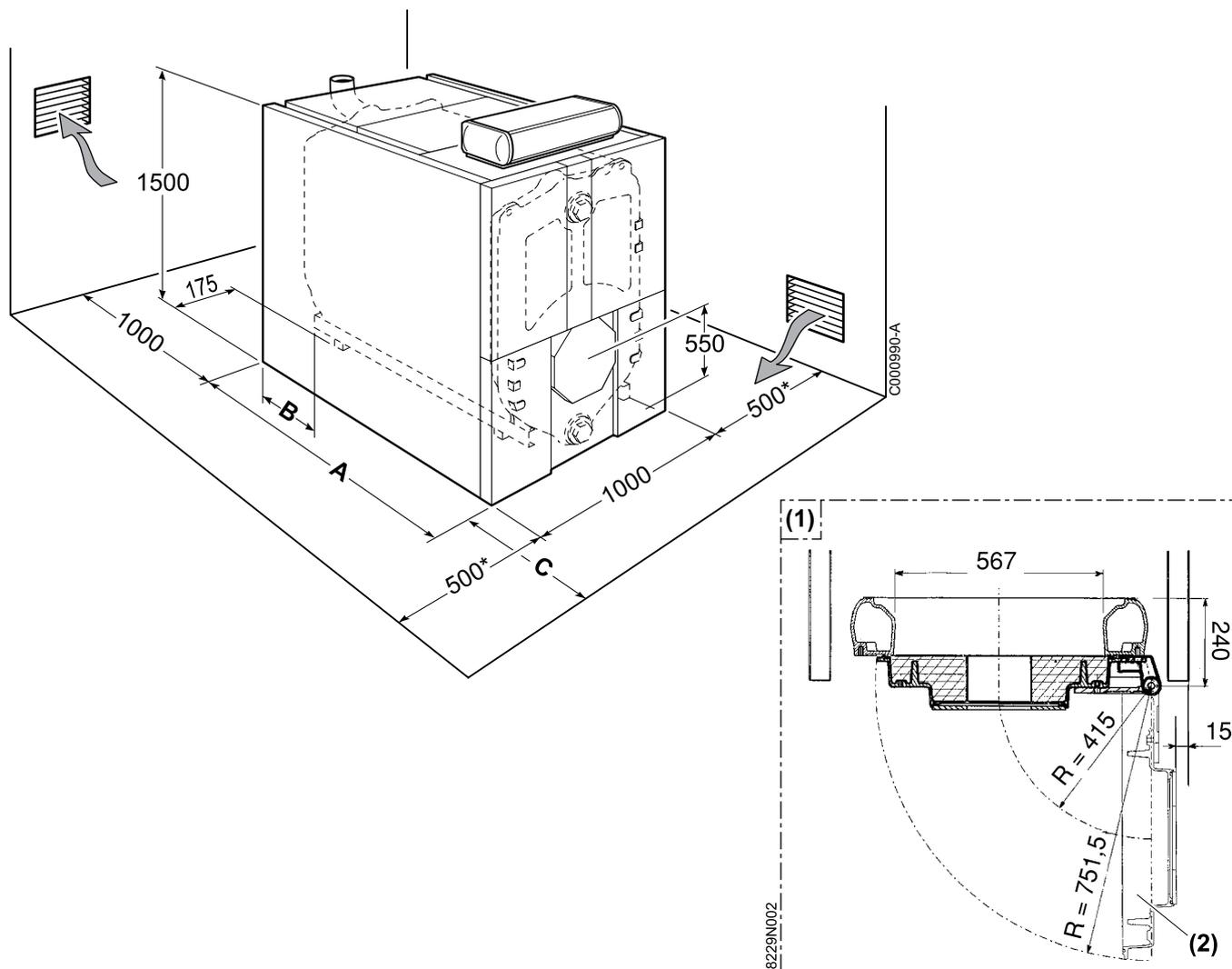
Type de chaudière		GT 430-8	GT 430-9	GT 430-10	GT 430-11	GT 430-12	GT 430-13	GT 430-14
$\varnothing A$	(extérieur)	250	250	250	300	300	300	300
$\varnothing$ ①②		2" 1/2	2" 1/2	2" 1/2	3"	3"	3"	3"
$\varnothing C$		plaque pleine ou prépercée au diamètre précisé lors de la commande						
D		235	235	235	254	254	254	254
E		1427	1427	1427	1447	1447	1447	1447
J		1800	1950	2120	2305	2465	2625	2785
L		1505	1665	1825	1985	2145	2305	2465
S		1183	1343	1503	1663	1823	1983	2143
Tableaux de commande B3, K3 et DIEMATIC-m3	F	113.5	113.5	113.5	113.5	113.5	113.5	113.5
	G	355	355	355	355	355	355	355
	H	190	190	190	190	190	190	190
	K	1690	1690	1690	1690	1690	1690	1690
	M	755	755	755	755	755	755	755
Tableau standard - S3	F	127.5	127.5	127.5	127.5	127.5	127.5	127.5
	G	130	130	130	130	130	130	130
	H	105	105	105	105	105	105	105
	K	1605	1605	1605	1605	1605	1605	1605
	M	738	738	738	738	738	738	738

### 4.3.2 Implantation de la chaudière

Pour son montage et grâce à son châssis, la chaudière GT 430 ne nécessite aucun socle spécial. Sa constitution en foyer fermé ne demande aucune caractéristique réfractaire du sol. Il faut et il suffit que le sol soit apte à supporter le poids de la chaudière en ordre de marche.

Si l'emplacement de la chaudière n'a pas été prévu de façon précise, il convient de réserver autour de la chaudière un espace libre compatible avec la surveillance et l'entretien de la chaudière.

Les cotes (en mm) correspondent aux dimensions minimales conseillées pour assurer une bonne accessibilité autour de la chaudière.



(1) Vue de dessus

(2) Porte foyer

		GT 430-8	GT 430-9	GT 430-10	GT 430-11	GT 430-12	GT 430-13	GT 430-14
A	mm	1505	1665	1825	1985	2145	2305	2465
B	mm	130	-40	120	-40	120	-40	120
C	mm	1500	2000	2000	2000	2500	2500	2500

**⚠** \* Attention à l'encombrement du brûleur quand la porte est ouverte. Pour une installation de plusieurs chaudières en cascade, ces dimensions sont à adapter.

### 4.3.3 Aération

Pour permettre l'arrivée de l'air de combustion, prévoir dans la chaufferie une aération suffisante dont la section et l'emplacement doivent répondre aux réglementations en vigueur.

Disposer les entrées d'air par rapport aux orifices de ventilation haute pour que l'air se renouvelle dans l'ensemble de la chaufferie.

 **Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.**

 **Afin d'éviter une détérioration de la chaudière, il convient d'empêcher la contamination de l'air de combustion par des composés chlorés et/ou fluorés qui sont particulièrement corrosifs.**

Ces composés sont présents, par exemple, dans les bombes aérosols, peintures, solvants, produits de nettoyage, lessives, détergents, colles, sel de déneigement, etc...

Par conséquent :

- Ne pas aspirer de l'air évacué par des locaux utilisant de tels produits : salon de coiffure, pressings, locaux industriels (solvants), locaux avec présence de machines frigorifiques (risques de fuite de fluide frigorigène), etc...
- Ne pas stocker de tels produits à proximité des chaudières.

**En cas de corrosion de la chaudière et/ou de ses périphériques par des composés chlorés et/ou fluorés, la garantie contractuelle ne saurait trouver application.**

#### France

Les sections minimales ainsi que les emplacements de l'arrivée d'air frais et de l'évacuation d'air sont réglementés par l'arrêté du 21/03/1968 modifié par les arrêtés de 26/02/1974 et 03/03/1976.

#### ■ Générateur installé dans un bâtiment à usage collectif (installations inférieures à 70 kW)

- ▶ L'amenée d'air frais doit :
  - Aboutir à la partie basse du local,
  - Etre de section libre minimale calculée sur la base de 0.03 dm<sup>2</sup> par kilowatt de puissance installée et au moins égale à 2.5 dm<sup>2</sup>.
- ▶ L'évacuation de l'air doit :
  - Etre placée en partie haute du local,
  - Monter au-dessus de la toiture (sauf dispositif d'efficacité comparable ne gênant pas le voisinage),
  - Etre de section libre (correspondant aux 2/3 de celle d'amenée d'air et au moins égale à 2.5 dm<sup>2</sup>).

#### ■ Générateur installé dans un bâtiment à usage individuel

- ▶ Une arrivée suffisante d'air frais doit être disposée le plus près possible des appareils. Sa section doit être d'au moins 0.5 dm<sup>2</sup>.
- ▶ En partie haute, une évacuation d'air doit assurer une ventilation efficace.

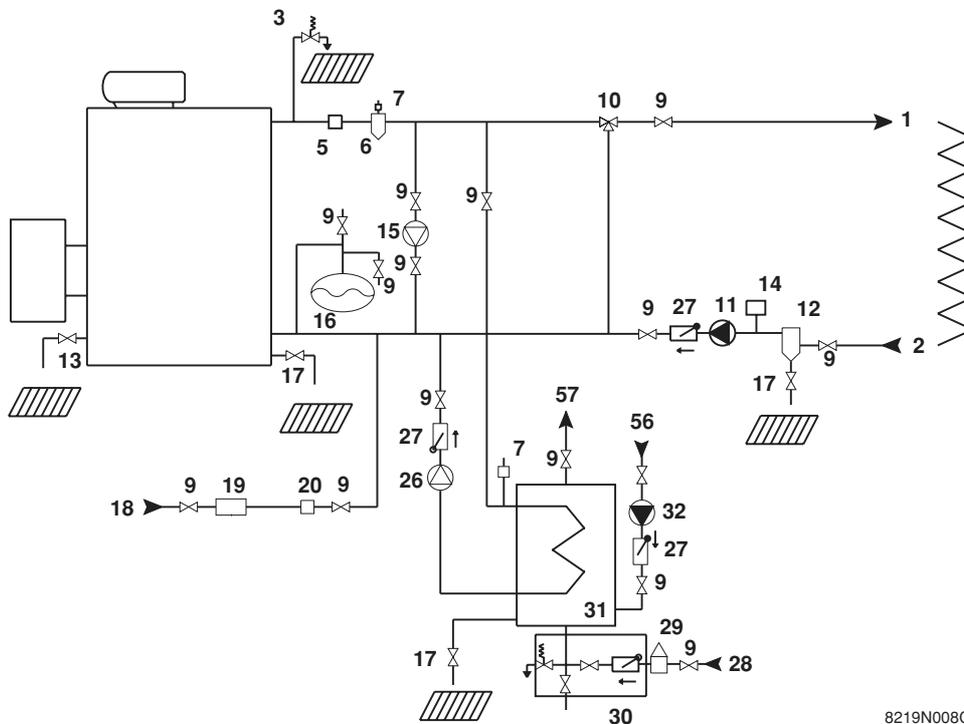
#### ■ Etablissements recevant du public

- ▶ Etablissement neuf : Se référer à l'arrêté du 25/06/1980 (installations supérieures à 20 kW et inférieures ou égales à 70 kW).
- ▶ Etablissement existant : Se référer à l'arrêté du 25/06/1980 (installations inférieures à 70 kW).

## 4.4 Exemple d'installation

L'exemple d'installation ci-dessous ne peut recouvrir l'ensemble des cas d'utilisation pouvant être rencontrés. Il a simplement pour but d'attirer l'attention sur les règles de base à respecter.

### Chaudière GT 430 avec production d'eau chaude sanitaire par préparateur indépendant.



8219N008C

- |    |  |    |  |
|----|--|----|--|
| 1  | Départ chauffage   | 17 | Robinet de vidange   |
| 2  | Retour chauffage   | 18 | Remplissage du circuit chauffage (avec disconnecteur suivant la réglementation en vigueur) |
| 3  | Soupape de sécurité 3 bar + Manomètre  | 19 | Traitement de l'eau  |
| 5  | Contrôleurs de débits  | 20 | Compteur d'eau   |
| 6  | Séparateur d'air   | 26 | Pompe de charge sanitaire  |
| 7  | Purgeur automatique  | 27 | Clapet anti-retour   |
| 9  | Vanne de sectionnement   | 28 | Entrée eau froide sanitaire  |
| 10 | Vanne mélangeuse 3 voies   | 29 | Réducteur de pression (si pression réseau > 5.5 bar)                                       |
| 11 | Pompe chauffage  | 30 | Groupe de sécurité taré à 7 bar avec dégorgeoir à voyant                                   |
| 12 | Pot de décantation des boues (recommandé en particulier sur installation ancienne) | 31 | Préparateurs indépendants d'eau chaude sanitaire   |
| 13 | Vanne de chasse  | 32 | Pompe de bouclage eau chaude sanitaire (facultative)                                       |
| 14 | Pressostat de sécurité de manque d'eau   | 56 | Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire  |
| 15 | Pompe de recyclage   | 57 | Sortie eau chaude sanitaire  |
| 16 | Vase d'expansion   |    |  |

## 4.5 Raccordements hydrauliques

### 4.5.1 Rinçage de l'installation

#### ■ Mise en place de la chaudière sur installations neuves (installations de moins de 6 mois)

- ▶ Nettoyer l'installation avec un nettoyant universel pour éliminer les débris de l'installation (cuivre, filasse, flux de brasage).
- ▶ Rincer correctement l'installation jusqu'à ce que l'eau soit claire et exempte de toute impureté.

#### ■ Mise en place de la chaudière sur installations existantes

- ▶ Procéder au désembouage de l'installation.
-  Voir : Désembouage.
- ▶ Rincer l'installation.
  - ▶ Nettoyer l'installation avec un nettoyant universel pour éliminer les débris de l'installation (cuivre, filasse, flux de brasage).
  - ▶ Rincer correctement l'installation jusqu'à ce que l'eau soit claire et exempte de toute impureté.

### 4.5.2 Désembouage

① Un orifice taraudé  $\varnothing 2'' 1/2$  pourvu d'un bouchon est prévu en partie basse avant de la chaudière.

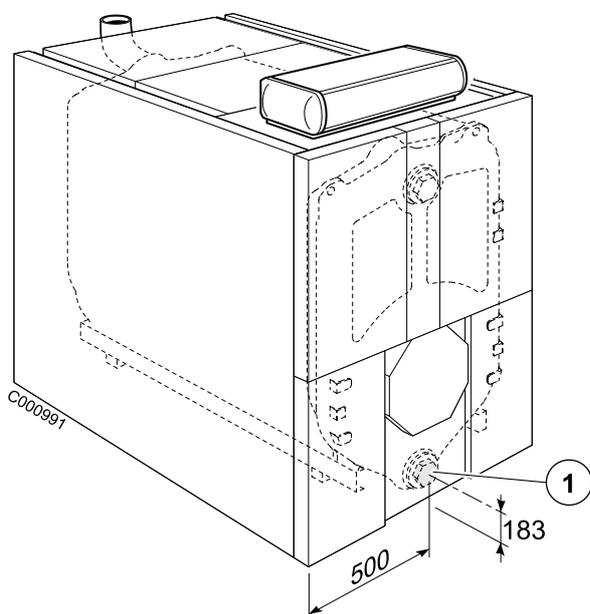
Le montage sur cet orifice d'une vanne 1/4 de tour (non livrée) permet d'évacuer les boues.

L'évacuation des boues entraîne l'élimination de quantités d'eau importantes, qu'il faudra restituer au réseau après l'intervention.

Après cette opération, procéder au remplissage de l'installation.

 Voir : Remplissage de l'installation.

**i** Aucun remplacement de chaudière sur un réseau ancien ne doit être effectué sans un rinçage soigné de l'installation. Prévoir la mise en place d'un pot de décantation des boues sur le retour et à proximité immédiate de la chaudière.



#### ■ Débit d'eau dans la chaudière

Le débit d'eau dans la chaudière, brûleur en marche, doit correspondre aux formules suivantes :

- Débit d'eau nominal  $Q_n = 0.86 P_n/20$ .
- Débit minimal  $Q_{\text{mini}} = 0.86 P_n/45$  (ce débit correspond également au débit minimal de recyclage dans la chaudière).
- Débit d'eau maximal  $Q_{\text{max}} = 0.86 P_n/5$ .

$Q_n$  = débit en  $\text{m}^3/\text{h}$ .

$P_n$  = Puissance nominale (puissance haute de la chaudière) en kW.

#### ■ Fonctionnement en cascade

Après l'arrêt du brûleur :

- Temporisation nécessaire avant l'ordre de fermeture d'une vanne d'isolement : 3 min.
- Commande de l'arrêt de la pompe de recyclage (placée entre la chaudière et les vannes d'isolement) par le contact de fin de course de la vanne d'isolement.

#### ■ Fonctionnement avec brûleur 2 allures

- La température d'eau dans la chaudière est maintenue à 50 °C ou plus ; La première allure doit être réglée au minimum à 30 % de l'allure nominale.
- Fonctionnement en basse température modulée (température de départ minimale : 40 °C) ; La première allure doit être réglée au minimum à 50 % de l'allure nominale.

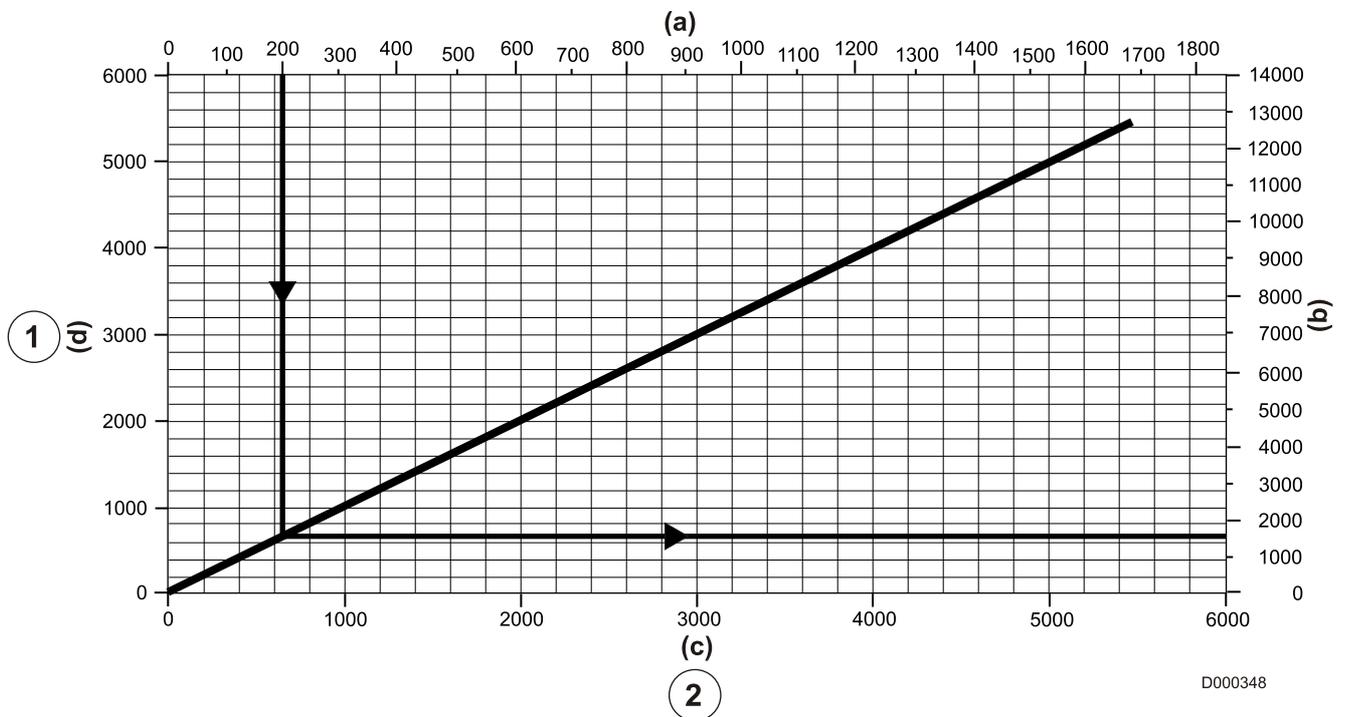
#### ■ Fonctionnement avec brûleur modulant

- La température d'eau dans la chaudière est maintenue à 50 °C ou plus : Le brûleur peut moduler jusqu'à 30 % de l'allure nominale.
- Fonctionnement en basse température modulée (température de départ minimale : 40 °C) ; Le brûleur peut moduler jusqu'à 50 % de l'allure nominale.

## 4.5.4 Soupape de sécurité

La soupape de sécurité doit être raccordée au départ de la chaudière, sans qu'aucune vanne ni clapet ne soit interposé entre elle et la chaudière.

### ■ Débit minimal de la soupape de sécurité en fonction de la puissance utile maximale de la chaudière



- ① Débit soupape  
② Puissance utile chaudière  
Unité (a) = kW  
(b) = lb/h  
(c) = MBtu/h  
(d) = kg/h

#### Exemple de lecture du diagramme

La puissance utile maximale de la chaudière est de 200 kW.

Le débit minimal de la soupape de sécurité doit être de 700 kg/h.

## 4.5.5 Raccordement du circuit eau sanitaire

 Voir : Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire.

## 4.6 Raccordement à la cheminée

Les performances élevées des chaudières modernes, leur utilisation dans des conditions particulières liées à l'évolution des technologies (par ex. : fonctionnement en basse température modulée) conduisent à l'obtention de très basses températures de fumées (<160°C).

Pour cette raison :

- Pour éviter les risques de détérioration de la cheminée, utiliser des conduits conçus pour permettre l'écoulement des condensats qui peuvent résulter de ces modes de fonctionnement.
- Installer un té de purge en pied de cheminée.

La mise en place d'un modérateur de tirage est également recommandée.

### 4.6.1 Détermination du conduit de fumées

Pour la définition de la cheminée en section et en hauteur, se référer aux réglementations en vigueur.

Les chaudières GT 430 étant des chaudières à foyer pressurisé étanche, la pression à la buse ne doit pas dépasser 0 mbar sauf précautions particulières d'étanchéité en cas de raccordement à un récupérateur/condenseur statique par exemple.

**⚠ Il est impératif, pour le bon fonctionnement de la chaudière, de respecter le tirage à la buse (= 0).**

### 4.6.2 Raccordement au conduit de fumées

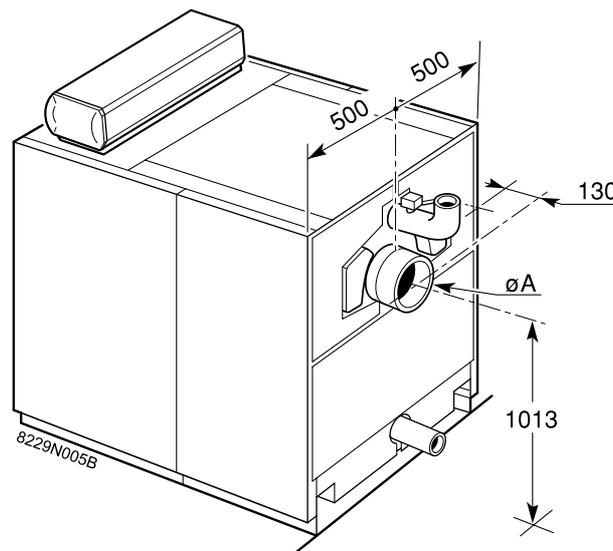
Le raccord devra être démontable et présenter des pertes de charges minimales, c'est-à-dire être le plus court possible et sans changement brusque de section.

Son diamètre doit toujours être au moins égal à celui de la buse de la chaudière, à savoir :

A :  $\varnothing$  250 mm : pour les 8 à 10 éléments.

A :  $\varnothing$  300 mm : pour les 11 à 14 éléments.

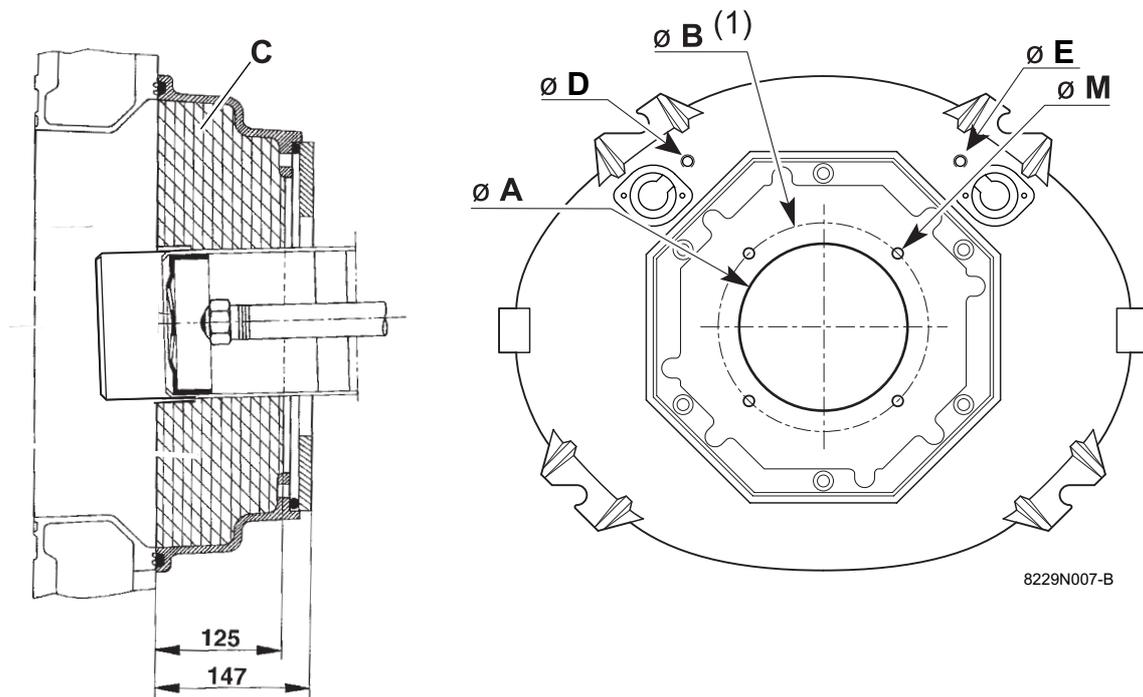
Prévoir sur le conduit de fumée une prise de mesure (trou  $\varnothing$  10 mm) pour le réglage du brûleur (contrôle de combustion).



## 4.7 Raccordement fioul ou gaz

 Se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

 Le turbulateur de la tête de brûleur doit se trouver au ras de l'isolation de la porte foyer.



C : Isolation porte foyer

D, E : Prise de mesure de pression

(1) Diamètre de fixation maxi :

- $\varnothing B$  maxi = 290 mm
- $\varnothing B$  maxi = 330 mm avec 4 fixations à 15° ou à 45°

$\varnothing A$	135	175	190	240	250	290
$\varnothing B$	170	200	220	270	325	330
$\varnothing D$	10	10	10	10	10	10
$\varnothing E$	10	10	10	10	10	10
$\varnothing M$	8	8	10	10	14	12

## 4.8 Raccordements électriques

 Se reporter à la notice du tableau de commande de la chaudière.

## 4.9 Remplissage de l'installation

---

Le remplissage doit s'effectuer à débit faible à un point bas en chaufferie afin de favoriser la purge de la totalité de l'air contenu dans la chaudière par le(s) point(s) haut(s) de l'installation.

Pour le remplissage, toutes les pompes (dont la (les) pompe(s) de recyclage) doivent être à l'arrêt.

 **Ne pas faire d'appoint d'eau froide par le retour alors que la chaudière est chaude.**

 **TRES IMPORTANT : première mise en service après vidange partielle ou totale de l'installation :**  
si toutes les purges d'air ne se font pas naturellement vers un vase d'expansion à l'air libre, l'installation doit comporter, en plus des purgeurs automatiques pouvant assurer à eux seuls l'élimination des gaz de l'installation en fonctionnement, des purgeurs manuels permettant de purger tous les points hauts de l'installation et de vérifier avant l'allumage du brûleur que l'installation remplie d'eau est bien purgée de l'air qu'elle contenait.

## 5 Mise en service

---



Voir :

- Notice du tableau de commande.
- Notice du brûleur.
- Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire.

## 6 Arrêt de la chaudière

---

- ▶ Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt sur **O**.



Voir : Notice du tableau de commande.

- ▶ Couper l'alimentation en gaz de la chaudière (le cas échéant).

### ■ Tableau de commande DIEMATIC-m3



**Le tableau doit toujours être sous tension :**

- pour bénéficier de la fonction antigommage de la pompe de chauffage,
- pour assurer le fonctionnement Titan Active System® lorsqu'une anode titane protège le ballon ECS.

Utiliser le mode :

- été pour la coupure du chauffage.
- antigel pour la coupure de la chaudière en cas d'absence.

### 6.1 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière

---

- Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée.
- Fermer toutes les portes et trappes de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.
- Nous recommandons également d'enlever le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et de fermer la buse avec un tampon.

### 6.2 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel

---

Nous conseillons d'utiliser un antigel bien dosé pour éviter la congélation de l'eau de chauffage.

A défaut, vidanger entièrement l'installation.

# 7 Contrôle et entretien

## 7.1 Maintenance de l'installation

### 7.1.1 Niveau d'eau

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter s'il y a lieu en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière lorsqu'elle est chaude.

L'utilisation d'un remplissage automatique est vivement déconseillée.

Cette opération ne doit être effectuée que quelques fois par saison de chauffe avec de très faibles apports d'eau; au-delà, chercher la fuite et y remédier.

### 7.1.2 Vidange

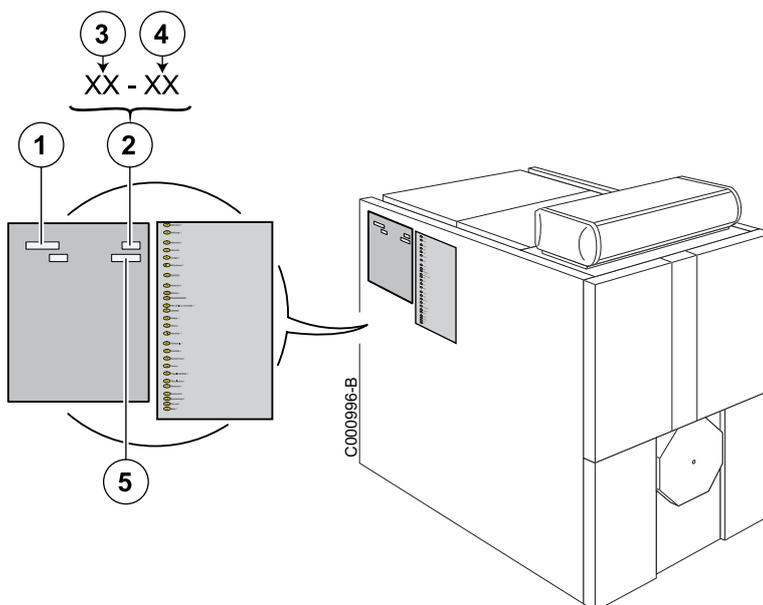
**⚠ Il est déconseillé de vidanger une installation, sauf en cas de nécessité absolue.**

Exemple : Absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.

## 7.2 Plaquette signalétique

La plaquette signalétique, à apposer lors de l'installation de la chaudière, permet son identification exacte et indique ses principales caractéristiques.

- ① Type de chaudière
- ② Date de fabrication
- ③ Année de fabrication
- ④ Semaine de fabrication
- ⑤ N° de série de l'appareil



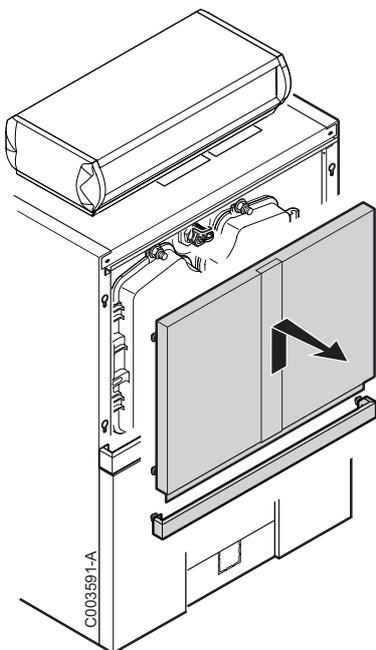
## 7.3 Maintenance de la chaudière

**!** Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté.

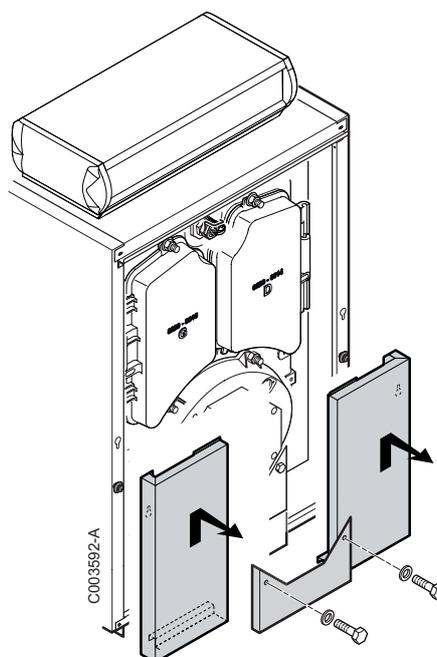
Le ramonage de la chaudière doit être effectué aussi souvent que nécessaire et **au moins, comme la cheminée, une fois par an** ou davantage selon la réglementation en vigueur ou les besoins de l'installation.

**!** Les opérations décrites ci-après doivent toujours être effectuées chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

### 7.3.1 Ramonage du circuit de fumées

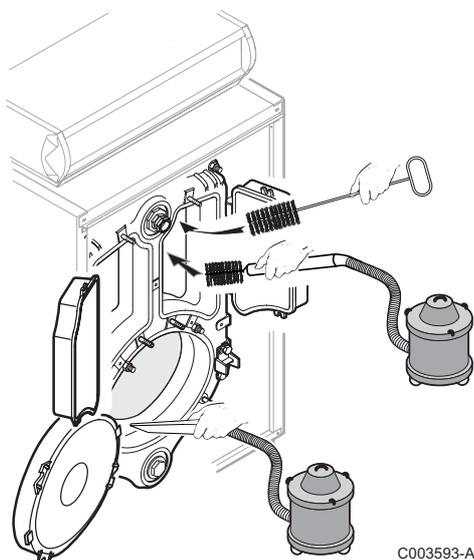


- Démontez le panneau avant supérieur.
- Démontez les panneaux inférieurs.
- Ouvrir les portes de ramonage (portes supérieures) en dévissant les 3 écrous à l'aide d'une clé de 19.
- Retirer les accélérateurs de convection des carneaux supérieurs.



- Ramoner soigneusement les carneaux à l'aide de la brosse livrée à cet effet.
- Brossez les accélérateurs de convection.
- Utiliser si possible un aspirateur.
- Remettez les accélérateurs de convection en place.
- Refermez les portes.

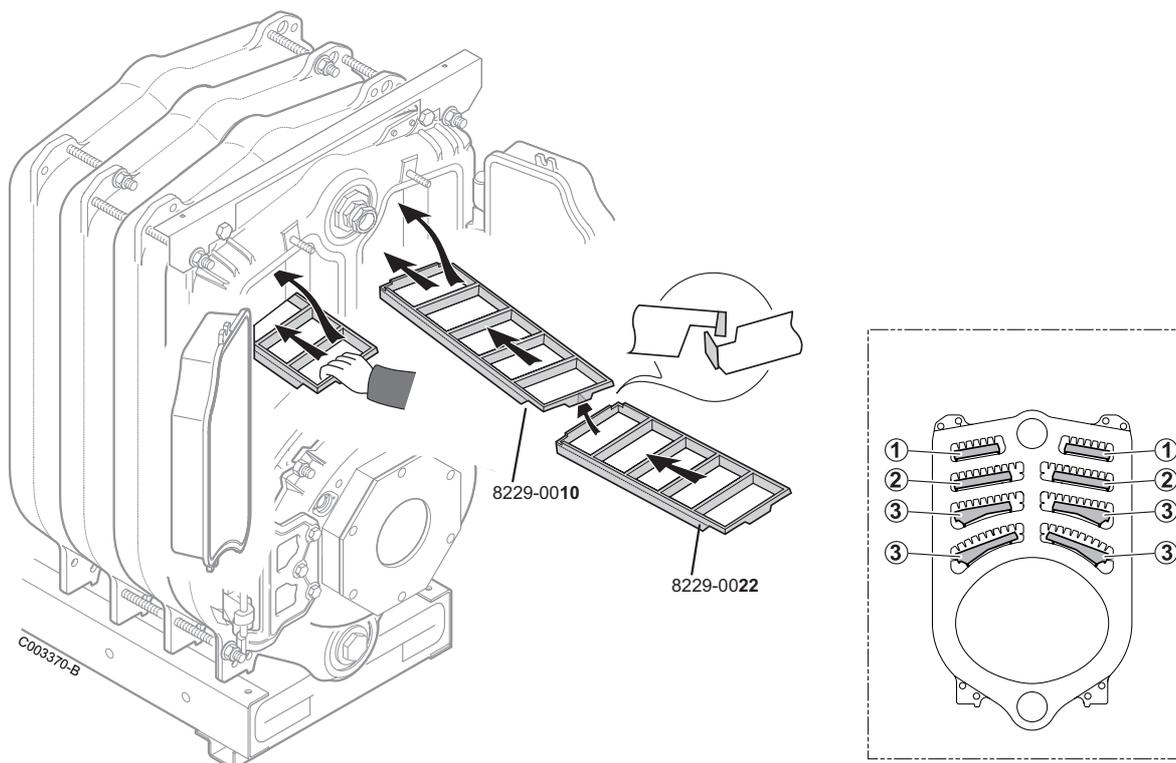
### 7.3.2 Entretien du foyer



- Ouvrir la porte foyère en dévissant les 4 écrous de fermeture.
- Brossez l'intérieur du foyer.
- Aspirer à l'aide d'un aspirateur les suies accumulées dans le foyer.
- Refermez la porte et remonter la façade avant.

### 7.3.3 Positionnement des accélérateurs de convection

- Remettre les accélérateurs de convection en place et les accrocher l'un dans l'autre avant de les engager à fond dans le carneau.
- Refermer les portes de ramonage.



**⚠** Respecter l'ordre de montage donné dans le tableau.  
Le numéro de pièce à 8 chiffres de l'accélérateur de convection est coulé dans la fonte.

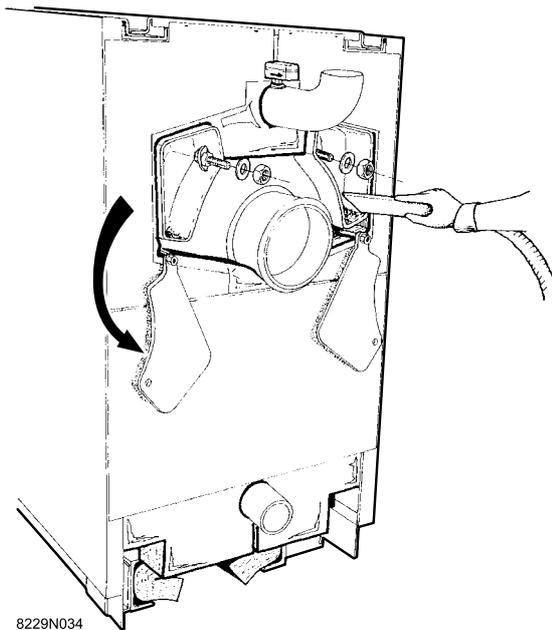
■ **Chaudières pour les pays suivants : France, Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Estonie, Luxembourg, Pologne, Portugal, République tchèque, Serbie, Slovénie, Suisse**

Chaudière		GT 430-8	GT 430-9 - GT 430-10	GT 430-11 - GT 430-12	GT 430-13 - GT 430-14
Carneaux supérieurs	①	D'abord 8229-0010, ensuite 8229-0022	2 x 8229-0010	D'abord 2 x 8229-0010, ensuite 1 x 8229-0022	3 x 8229-0010
Carneaux centraux	②	D'abord 8229-0011, ensuite 8229-0023	2 x 8229-0011	D'abord 2 x 8229-0011, ensuite 1 x 8229-0023	3 x 8229-0011
Carneaux inférieurs	③	D'abord 8229-0012, ensuite 8229-0024	2 x 8229-0012	D'abord 2 x 8229-0012, ensuite 1 x 8229-0024	3 x 8229-0012

■ **Chaudières pour les pays suivants : Algérie, Bulgarie, Chine, Chypre, Danemark, Finlande, Grèce, Norvège, Maroc, Roumanie, Russie, Suède, Tunisie**

Chaudière		GT 430-8	GT 430-9 - GT 430-10	GT 430-11	GT 430-12	GT 430-13 - GT 430-14
Carneaux supérieurs	①	D'abord 8229-0010, ensuite 8229-0022	2 x 8229-0010	D'abord 2 x 8229-0010, ensuite 1 x 8229-0022	D'abord 2 x 8229-0010, ensuite 1 x 8229-0022	3 x 8229-0010
Carneaux centraux	②	D'abord 8229-0011, ensuite 8229-0023	2 x 8229-0011	D'abord 2 x 8229-0011, ensuite 1 x 8229-0023	D'abord 2 x 8229-0011, ensuite 1 x 8229-0023	3 x 8229-0011
Carneaux inférieurs	③	D'abord 8229-0012, ensuite 8229-0024	2 x 8229-0012	D'abord 2 x 8229-0012, ensuite 1 x 8229-0024	2 x 8229-0012	2 x 8229-0012

### 7.3.4 Nettoyage de la boîte à fumée



Pour cela :

- Ouvrir les tampons de ramonage gauche et droit de la boîte à fumée (2 écrous H 12 + rondelles plates avec une clé de 19) et sortir la suie qui a pu s'accumuler à l'aide d'un aspirateur.
- Remonter les tampons de ramonage.

### 7.3.5 Ramonage chimique

#### ■ Principe général

Le ramonage des chaudières est traditionnellement réalisé mécaniquement. Il existe actuellement des méthodes de ramonage chimique qui facilitent ces travaux d'entretien.

Un réactif chimique est appliqué sur les surfaces d'échange de la chaudière.

Après application, la réaction est complétée par une mise à feu du brûleur. Les dépôts initiaux sont neutralisés et pyrolysés. Les résidus pulvérulents restants sont faciles à extraire par le brossage ou par aspiration.

#### ■ Les produits

Le produit doit être adapté aux chaudières à corps en fonte. Différents fabricants proposent des produits sous forme de concentré liquide ou d'aérosol.

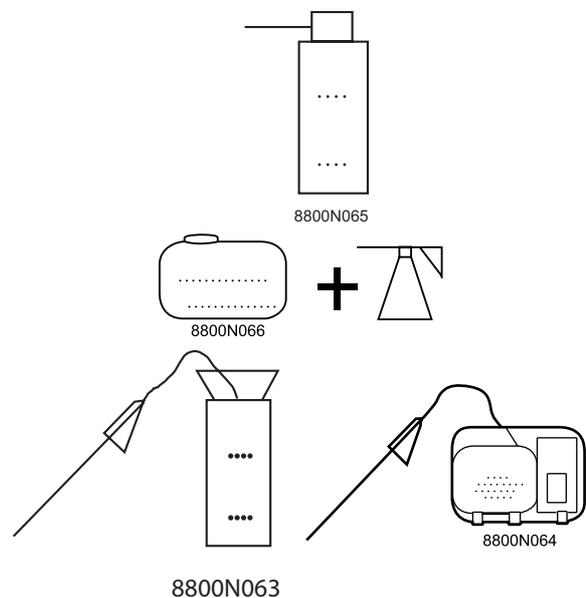
Les aérosols sont conditionnés en bombe de 0.5 à 1 l permettant le traitement d'une chaudière domestique. Se référer aux instructions fournies avec le produit.

Les produits liquides sont disponibles en bidons de 1 à 50 l. Ces liquides concentrés sont dilués avant application avec un pulvérisateur.

Les pulvérisateurs existent sous diverses formes adaptées à l'usage prévu :

- Pulvérisateur de faible capacité (2 ou 3 l) avec réservoir incorporé pour petites chaudières et fréquence modérée. Mise en pression manuelle du réservoir.
- Pulvérisateur de 5 l avec réservoir séparé, lance et tube de liaison. Les lances permettent une application aisée en fond de foyer. Mise en pression manuelle du réservoir.

- Pulvérisateur assisté par moteur de mise en pression avec réservoir, lance et tube de liaison. Ces pulvérisateurs sont utilisés pour des usages intensifs.



## ■ Mode opératoire

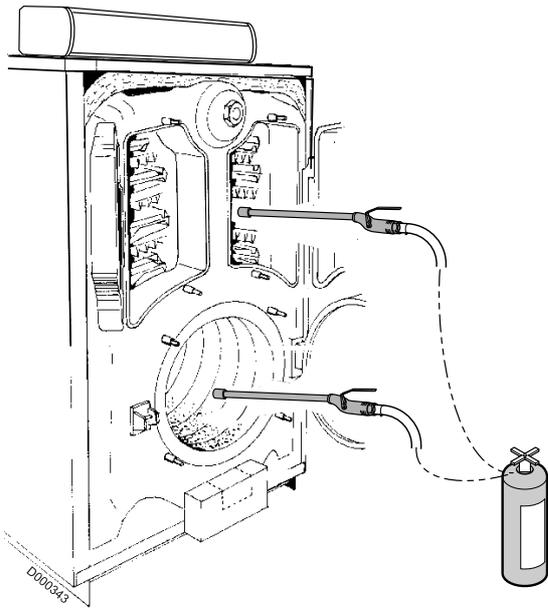
Le mode opératoire repris correspond aux cas standards d'utilisation. Se reporter aux instructions du fabricant pour les conseils spécifiques au produit employé.

## ■ Application

- En fonction du produit, la chaudière doit être froide ou en température. Se référer aux instructions fournies avec le produit.
- Application directe sur les surfaces d'échange avec les bombes aérosols.
- Les concentrés sont dilués dans des proportions de 1/5 à 1/20 (en fonction du produit et de l'état de la chaudière).
- L'application au pulvérisateur s'effectue en partie supérieure de la chaudière et sur les parois du foyer. Les surfaces sont mouillées mais non lavées. Il n'est pas nécessaire de pénétrer avec le pulvérisateur entre les surfaces d'échange.
- Un volume d'un litre de solution diluée est généralement utilisé pour 1 m<sup>2</sup> de surface d'échange (chaudière domestique), soit de 0.05 à 0.2 l de concentré.

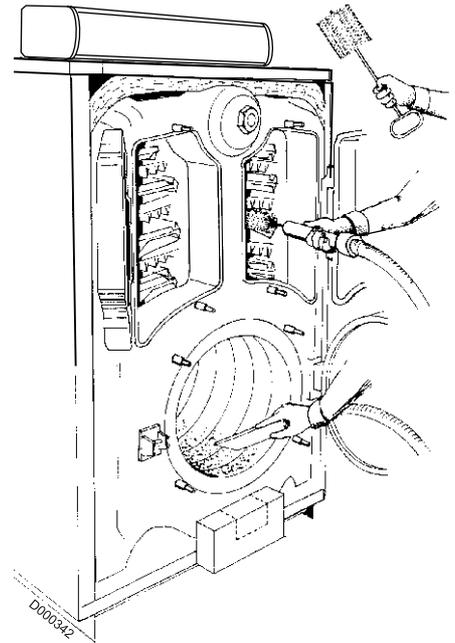
## ■ Mise à feu

La mise à feu du brûleur est effectuée après un temps de pénétration du produit de 2 à 5 min. Se référer aux instructions fournies avec le produit.



## ■ Nettoyage

- Enlever les accélérateurs de convection.
- Un brossage léger permet d'enlever les résidus pulvérulents subsistant après combustion. Les résidus pulvérulents restants sont faciles à extraire par le brossage ou par aspiration. Pour certains produits, une courte application après nettoyage permet d'obtenir un effet préventif limitant les dépôts sur les surfaces d'échange.
- Remettre les accélérateurs de convection en place.
- Refermer la porte foyer.
- Effectuer l'entretien du brûleur.
- Remonter la façade avant.



## 7.4 Nettoyage de l'habillage

Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge. Rincer à l'eau claire et sécher avec une peau de chamois ou un chiffon doux.

## 7.5 Entretien du brûleur

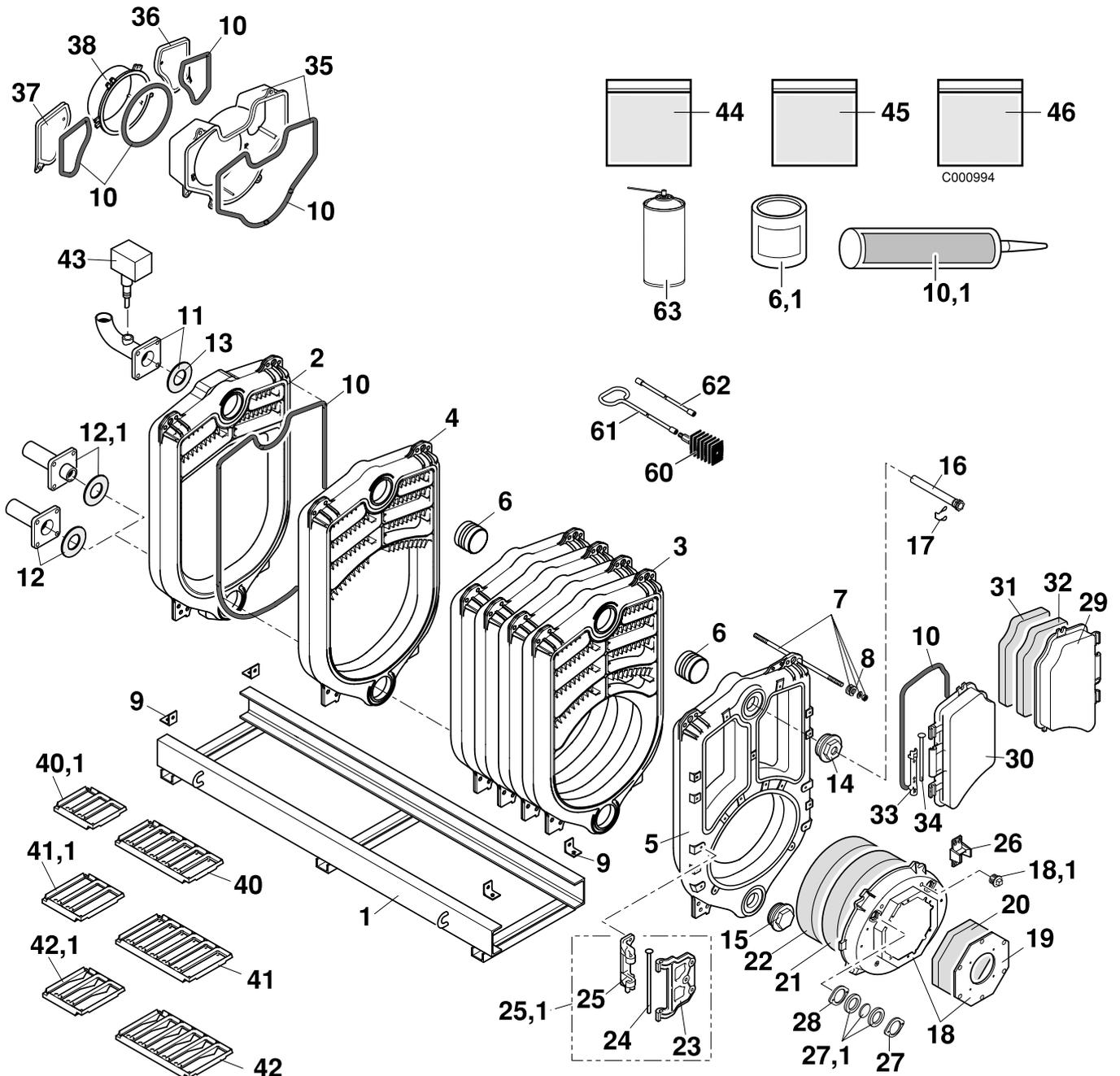
 Se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

# 8 Pièces de rechange - GT 430

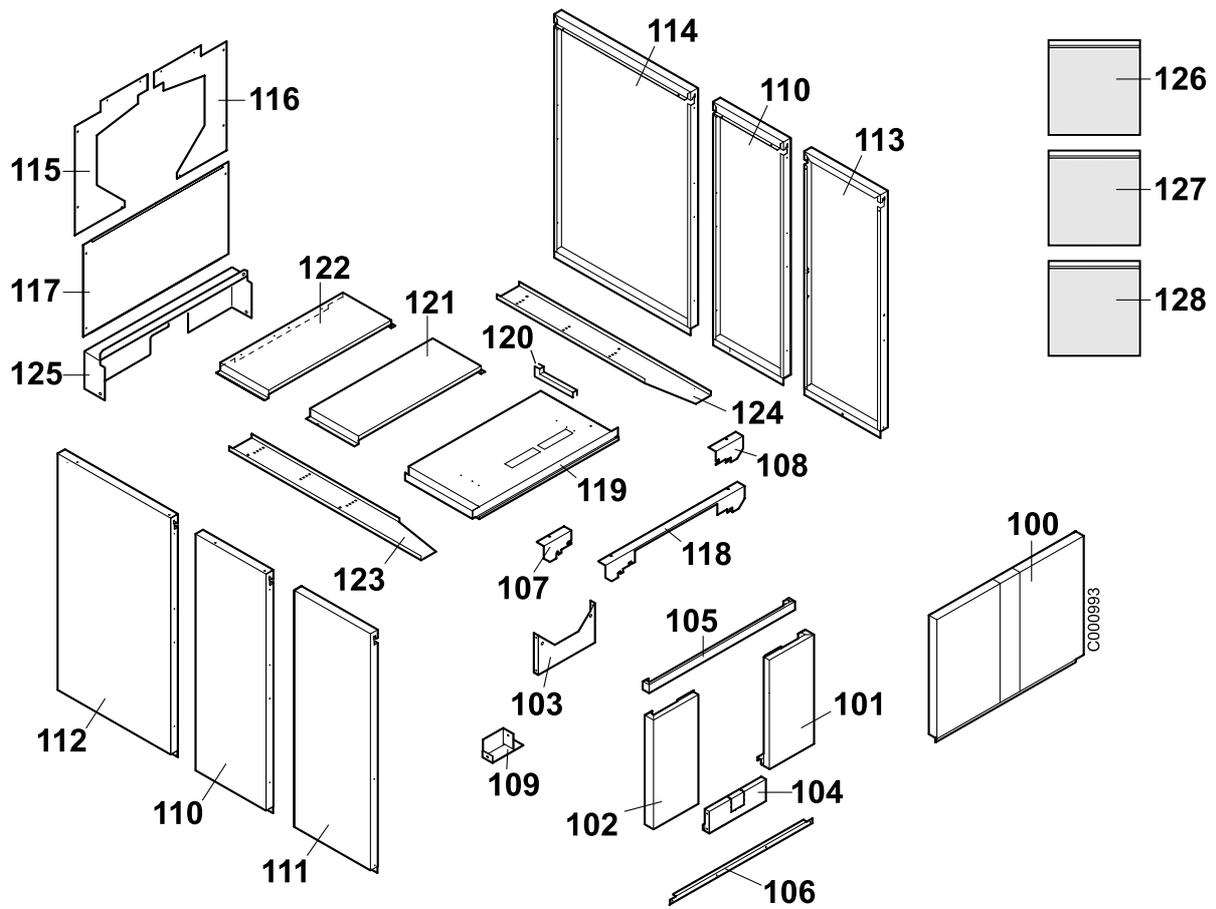


Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence situé en face du repère désiré.

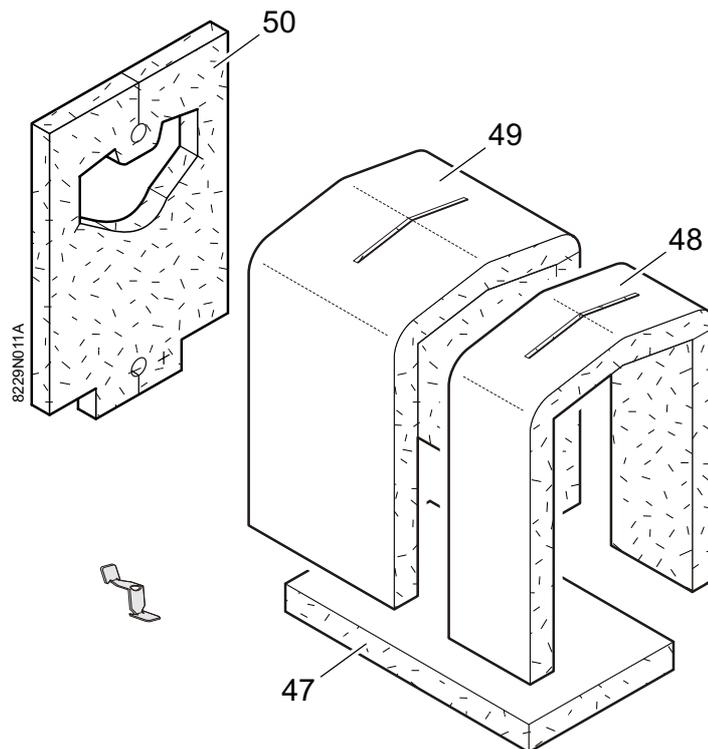
## Corps de chaudière + Autres



## Habillage



## Isolation corps

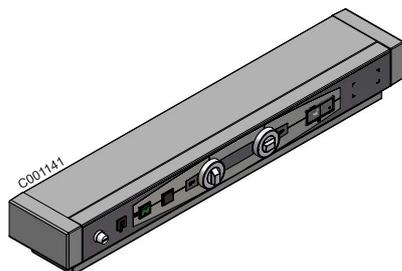


## Tableaux de commande

 Consulter la liste des pièces de rechange de la notice du tableau.

### Tableau de commande S3 - Colis MD4

---



### Tableau de commande K3

---

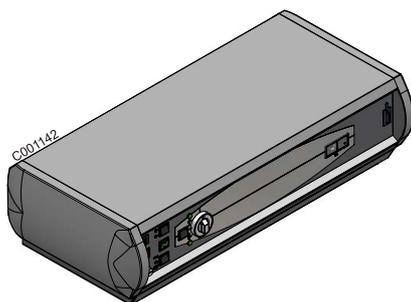


Tableau à poser - Colis MD2

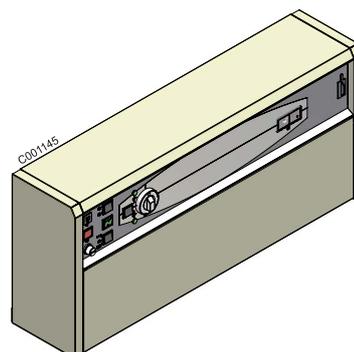


Tableau latéral - Colis MD139

### Tableau de commande DIEMATIC-m3

---

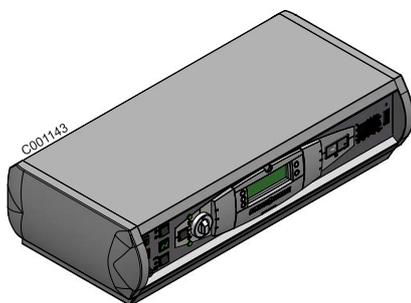


Tableau à poser - Colis MD1

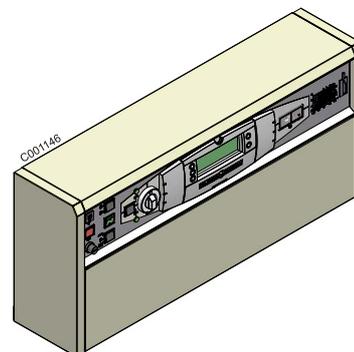


Tableau latéral - Colis MD138

### Tableau de commande B3

---

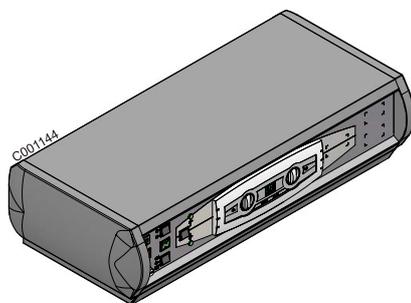


Tableau à poser - Colis MD3

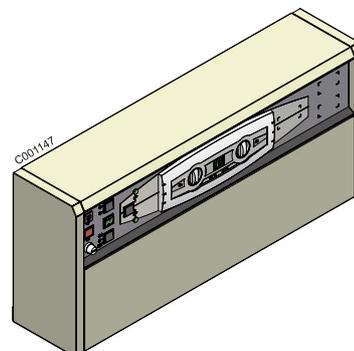


Tableau latéral - Colis MD140

Repères	Code	Désignation
		<b>Corps de chaudière + Accessoires</b>
		<b>Châssis</b>
1	8229-8900	Châssis complet 7-8 éléments
1	8229-8901	Châssis complet 9-10 éléments
1	8229-8902	Châssis complet 11-12 éléments
1	8229-8903	Châssis complet 13-14 éléments
2	8229-8940	Élément arrière complet
3	8229-0029	Élément intermédiaire normal
4	8229-0030	Élément intermédiaire spécial
5	8229-8941	Élément avant complet
6	8005-0200	Nipple
6.1	9430-5027	Produit de graissage des nipples
7	8229-8919	Tige d'assemblage 425 mm
7	8229-8920	Tige d'assemblage 620 mm
7	8229-8921	Tige d'assemblage 784 mm
8	9754-0120	Ressort
9	9752-5232	Equerre de fixation
10	9508-6032	Cordon ø 10 mm fibre de verre (mètre)
10.1	9428-5095	Tube de mastic silicone
11	8229-8923	Tube départ + joint 7 à 10 éléments
11	8229-8918	Tube départ + joint 11 à 14 éléments
12	8104-8965	Collecteur retour + joint 7 à 10 éléments
12.1	8229-8922	Collecteur retour + joint 11 à 14 éléments
13	9501-4135	Joint 162x120x4
14	8202-0028	Bouchon 2" 1/2 avec orifice 1/2"
15	8013-0028	Bouchon plein 2" 1/2
16	8500-0027	Doigt de gant
17	9758-1286	Ressort pour doigt de gant
18	8229-8911	Porte foyer pleine complète
18	8229-8943	Porte foyer 10 mm complète avec orifice sur demande
18.1	9495-0050	Bouchon 1/4"
19	8229-0532	Plaque pleine pour porte foyer
19	8229-0546	Plaque pour porte foyer avec orifice ø 135
19	8339-0508	Plaque pour porte foyer avec orifice ø 175
19	8229-0531	Plaque pour porte foyer avec orifice ø 190
19	8229-0533	Plaque pour porte foyer avec orifice ø 240
19	8339-0509	Plaque pour porte foyer avec orifice ø 250
19	8229-0534	Plaque pour porte foyer avec orifice ø 290
19	8229-0548	Plaque pour porte foyer avec orifice sur demande
20	9755-0258	Isolation rehausse
21	9755-0259	Protection porte foyer
22	9755-0260	Isolation porte foyer
23	8229-0204	Charnière rapportée
24	9756-0213	Axe pour porte foyer

Repères	Code	Désignation
25	8229-0205	Charnière pour porte foyer
25.1	8229-8944	Ensemble charnières
26	8229-0025	Rampe
27	9757-0027	Bride regard
27.1	8015-7700	Visueur de flamme + joints
28	9501-0080	Joint viseur de flamme
29	8229-8905	Porte de ramonage droite complète
30	8229-8906	Porte de ramonage gauche complète
31	9755-0256	Isolation porte de ramonage
32	9755-0257	Protection porte de ramonage
33	8229-0202	Charnière pour porte de ramonage
34	9756-0214	Axe pour porte de ramonage
35	8229-8907	Boîte à fumées complète
36	8229-8908	Tampon de ramonage droit complet
37	8229-8909	Tampon de ramonage gauche complet
38	8229-8916	Buse de fumées Ø 250 - 7 à 10 éléments
38	8229-8917	Buse de fumées Ø 250 - 11 à 14 éléments
40	8229-0010	Accélérateur de convection supérieur largeur 190 mm
40.1	8229-0022	Accélérateur de convection supérieur complémentaire largeur 190
41	8229-0011	Accélérateur de convection supérieur largeur 240 mm
41.1	8229-0023	Accélérateur de convection supérieur complémentaire largeur 240
42	8229-0012	Accélérateur de convection inférieur
42.1	8229-0024	Accélérateur de convection inférieur complémentaire
		<b>Contrôleurs de débits (France + Allemagne)</b>
43	8802-4703	Contrôleur de débit GT 407
43	8802-4707	Contrôleur de débit GT 408
43	8802-4710	Contrôleur de débit GT 409
43	8802-4712	Contrôleur de débit GT 430-10
43	8802-4722	Contrôleur de débit GT 430-11
43	8802-4725	Contrôleur de débit GT 412
43	8802-4727	Contrôleur de débit GT 413
43	8802-4729	Contrôleur de débit GT 414
		<b>Contrôleurs de débits (Suisse)</b>
43	8802-4700	Contrôleur de débit GT 407
43	8802-4703	Contrôleur de débit GT 408
43	8802-4704	Contrôleur de débit GT 409
43	8802-4707	Contrôleur de débit GT 430-10
43	8802-4720	Contrôleur de débit GT 430-11
43	8802-4722	Contrôleur de débit GT 412
43	8802-4724	Contrôleur de débit GT 413
43	8802-4725	Contrôleur de débit GT 414

Repères	Code	Désignation
<b>43</b>		<b>Contrôleurs de débits (Export)</b>
<b>43</b>	8802-4711	Contrôleur de débit GT 408
<b>43</b>	8802-4713	Contrôleur de débit GT 409
<b>43</b>	8802-4715	Contrôleur de débit GT 430-10
<b>43</b>	8802-4726	Contrôleur de débit GT 430-11
<b>43</b>	8802-4728	Contrôleur de débit GT 412
<b>43</b>	8802-4729	Contrôleur de débit GT 413-GT 414
<b>44</b>	8229-8936	Sachet visserie accessoires
<b>45</b>	8229-8937	Sachet visserie accessoires variables
<b>46</b>	8229-5500	Sachet visserie corps
		<b>Isolation corps</b>
<b>47</b>	8229-4010	Isolation inférieure corps - 7 et 8 éléments
<b>47</b>	8229-4016	Isolation inférieure corps - 9 et 10 éléments
<b>47</b>	8229-4034	Isolation inférieure corps - 11 et 12 éléments
<b>47</b>	8229-4036	Isolation inférieure corps - 13 et 14 éléments
<b>48</b>	8229-4004	Isolation avant corps largeur 500 mm
<b>49</b>	8229-4015	Isolation corps largeur 520 mm
<b>49</b>	8229-4018	Isolation corps - Longueur 600 mm
<b>49</b>	8229-4009	Isolation corps - Longueur 800 mm
<b>49</b>	8229-4012	Isolation corps - Longueur 900 mm
<b>50</b>	8229-4005	Isolation arrière
		<b>Autres</b>
<b>60</b>	9750-5025	Brosse
<b>61</b>	9750-5060	Tige de brosse 1300 mm
<b>62</b>	9750-5048	Rallonge pour tige de brosse 650 mm
<b>63</b>	9434-5103	Bombe de peinture retouches - Blanc
<b>63</b>	9434-5102	Bombe de peinture retouches - gris anthracite
		<b>Habillage</b>
<b>100</b>	200007578	Panneau avant supérieur complet
<b>101</b>	8229-1001	Panneau avant inférieur droit complet
<b>102</b>	8229-1003	Panneau avant inférieur gauche complet
<b>103</b>	8229-1004	Panneau pour porte foyer
<b>104</b>	8229-1005	Cache chasse-boue
<b>105</b>	8229-8834	Support de l'habillage avant complet
<b>106</b>	8229-0537	Traverse avant inférieure
<b>107</b>	8229-8807	Support d'habillage supérieur gauche
<b>108</b>	8229-8808	Support d'habillage supérieur droit
<b>109</b>	8229-8010	Support d'habillage inférieur
<b>110</b>	200007889	Panneau latéral gauche ou droit largeur 480 mm
<b>111</b>	200007422	Panneau latéral gauche avant complet
<b>112</b>	200007896	Panneau latéral gauche complet largeur 770 mm

Repères	Code	Désignation
<b>112</b>	200007894	Panneau latéral gauche complet largeur 610 mm
<b>112</b>	200007898	Panneau latéral gauche complet largeur 930 mm
<b>113</b>	200007421	Panneau latéral droit avant complet
<b>114</b>	200007893	Panneau latéral droit complet largeur 610 mm
<b>114</b>	200007895	Panneau latéral droit complet largeur 770 mm
<b>114</b>	200007897	Panneau latéral droit complet largeur 930 mm
<b>115</b>	8229-8835	Panneau arrière supérieur gauche complet
<b>116</b>	8229-8836	Panneau arrière supérieur droit complet
<b>117</b>	8229-8012	Panneau arrière inférieur
<b>118</b>	8229-8837	Traverse supérieure complète
<b>119</b>	8229-8809	Chapiteau avant complet
<b>120</b>	9755-0187	Profil caoutchouc pour passage de câbles
<b>121</b>	8229-0515	Chapiteau intermédiaire complet
<b>122</b>	8229-0518	Chapiteau arrière complet largeur 170 mm
<b>122</b>	8229-0511	Chapiteau arrière complet largeur 330 mm
<b>122</b>	8229-0514	Chapiteau arrière complet largeur 490 mm
<b>123</b>	8229-8818	Chemin de câbles gauche complet GT 407
<b>123</b>	8229-8819	Chemin de câbles gauche complet GT 408
<b>123</b>	8229-8820	Chemin de câbles gauche complet GT 409
<b>123</b>	8229-8821	Chemin de câbles gauche complet GT 430-10
<b>123</b>	8229-8822	Chemin de câbles gauche complet GT 430-11
<b>123</b>	8229-8823	Chemin de câbles gauche complet GT 412
<b>123</b>	8229-8824	Chemin de câbles gauche complet GT 413
<b>123</b>	8229-8825	Chemin de câbles gauche complet GT 414
<b>124</b>	8229-8826	Chemin de câbles droit complet GT 407
<b>124</b>	8229-8827	Chemin de câbles droit complet GT 408
<b>124</b>	8229-8828	Chemin de câbles droit complet GT 409
<b>124</b>	8229-8829	Chemin de câbles droit complet GT 430-10
<b>124</b>	8229-8830	Chemin de câbles droit complet GT 430-11
<b>124</b>	8229-8831	Chemin de câbles droit complet GT 412
<b>124</b>	8229-8832	Chemin de câbles droit complet GT 413
<b>124</b>	8229-8833	Chemin de câbles droit complet GT 414
<b>125</b>	8229-5501	Panneau arrière inférieur complémentaire
<b>126</b>	8229-8933	Sachet visserie pièces communes
<b>127</b>	8229-8934	Sachet visserie pièces variables CS11
<b>128</b>	8229-8935	Sachet visserie pièces variables CS13

# Garanties

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée. Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement. Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

## ■ Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié). Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport. Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité. Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

## ■ France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

## ■ Pologne

Les conditions de garantie sont indiquées sur la carte de garantie.

## ■ Suisse

L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise nos produits.

## ■ Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

## ■ Italie

La durée de notre garantie est indiquée sur le certificat livré avec l'appareil.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que les opérations d'installation et d'entretien soient réalisées respectivement par un professionnel qualifié et par une société de service après vente).

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

## ■ Russie

Les dispositions qui précèdent n'excluent en rien les droits du consommateur, qui sont garantis par la loi de la Fédération de Russie au sujet des vices cachés.

Les conditions de garantie et les conditions d'application de la garantie sont indiquées sur le bon de garantie.

La garantie ne s'applique pas pour le remplacement ou la réparation de pièces d'usure suite à une utilisation normale. Parmi ces pièces, on compte les thermocouples, les gicleurs, les systèmes de contrôle et d'allumage de la flamme, les fusibles, les joints.

## ■ Turquie

En conformité avec la législation et la réglementation, la durée de vie du produit pour cet appareil est de 10 ans. Durant cette période, le fabricant et/ou le distributeur est tenu de fournir le service après-vente et les pièces de rechange.

## ■ Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.



## Table des matières

<b>1 Informations spécifiques</b> .....	<b>3</b>
1.1 Recommandations .....	3
1.2 Données techniques .....	3
1.3 Mise au rebut et recyclage .....	4

# 1 Informations spécifiques

## 1.1 Recommandations



### Remarque

Seules des personnes qualifiées sont autorisées à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

## 1.2 Données techniques

Tab.1 Paramètres techniques applicables aux dispositifs de chauffage des locaux par chaudière

			GT 430-8	GT 430-9
Chaudière à condensation			Non	Non
Chaudière basse température <sup>(1)</sup>			Oui	Oui
Chaudière de type B1			Non	Non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non
Dispositif de chauffage mixte			Non	Non
<b>Puissance thermique nominale</b>	$P_{rated}$	kW	310	370
Production de chaleur utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température <sup>(2)</sup>	$P_4$	kW	310,0	370,0
Production de chaleur utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température <sup>(1)</sup>	$P_1$	kW	88,6	88,5
Efficacité utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température <sup>(2)</sup>	$\eta_4$	%	86,9	87,0
Efficacité utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température <sup>(1)</sup>	$\eta_1$	%	90,4	90,7
<b>Consommation d'électricité auxiliaire</b>				
Pleine charge	$el_{max}$	kW	1,006	1,006
Charge partielle	$el_{min}$	kW	0,493	0,493
Mode veille	$P_{SB}$	kW	0,006	0,006
<b>Autres caractéristiques</b>				
Pertes thermiques en régime stabilisé	$P_{stby}$	kW	0,306	0,318
Émissions d'oxydes d'azote	NO <sub>x</sub>	mg/kWh	136	150
<b>Paramètres techniques obtenus en association avec le brûleur suivant :</b>			M302-5S	M42-1S
<p>(1) Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.</p> <p>(2) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.</p>				



**Voir**

Paramètres techniques relatifs aux pays listés dans le paragraphe 3.3.1 de la notice.



**Voir**

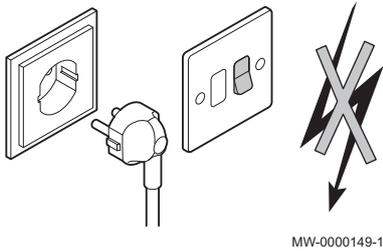
La quatrième de couverture pour les coordonnées de contact.

### 1.3 Mise au rebut et recyclage

Fig.1 Recyclage



Fig.2 Coupure de l'alimentation électrique



**Avertissement**

Le démontage et la mise au rebut de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Procéder comme suit pour le démontage de la chaudière :

1. Couper l'alimentation électrique de la chaudière.
2. Fermer le dispositif d'alimentation de combustible en amont de la chaudière.
3. Débrancher les câbles des éléments électriques.
4. Couper l'alimentation en eau.
5. Vidanger l'installation.
6. Déposer le flexible de purge d'air au-dessus du siphon.
7. Déposer le siphon.
8. Déposer les conduits air / fumées.
9. Débrancher tous les tuyaux situés sous la chaudière.
10. Rebuter ou recycler la chaudière.







**DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S**


**www.dedietrich-thermique.fr**  
 Direction des Ventes France  
 57, rue de la Gare  
 F- 67580 MERTZWILLER  
 ☎ +33 (0)3 88 80 27 00  
 📠 +33 (0)3 88 80 27 99

**REMEHA GmbH**


**www.remeha.de**  
 Rheiner Strasse 151  
 D- 48282 EMSDETTEN  
 ☎ +49 (0)25 72 / 9161-0  
 📠 +49 (0)25 72 / 9161-102  
 info@remeha.de

**DE DIETRICH**


**www.dedietrich-otoplenie.ru**  
 129164, Россия, г. Москва  
 Зубарев переулок, д. 15/1  
 Бизнес-центр «Чайка Плаза»,  
 офис 309  
 ☎ +7 (495) 221-31-51  
 info@dedietrich.ru

**VAN MARCKE**


**www.vanmarcke.be**  
 Weggevoerdenlaan 5  
 B- 8500 KORTRIJK  
 ☎ +32 (0)56/23 75 11

**NEUBERG S.A.**


**www.dedietrich-heating.com**  
 39 rue Jacques Stas  
 L- 2010 LUXEMBOURG  
 ☎ +352 (0)2 401 401

**DE DIETRICH THERMIQUE Iberia S.L.U.**


**www.dedietrich-calefaccion.es**  
 C/Salvador Espriu, 11  
 08908 L'HOSPITALET de LLOBREGAT  
 ☎ +34 935 475 850  
 info@dedietrich-calefaccion.es

**DE DIETRICH SERVICE**


**www.dedietrich-heiztechnik.com**  
 ☎ Freecall 0800 / 201608

**WALTER MEIER (Klima Schweiz) AG**


**www.waltermeier.com**  
 Bahnstrasse 24  
 CH-8603 SCHWERZENBACH  
 +41 (0) 44 806 44 24  
 Serviceline +41 (0)8 00 846 846  
 📠 +41 (0) 44 806 44 25  
 ch.klima@waltermeier.com

**WALTER MEIER (Climat Suisse) SA**

**www.waltermeier.com**  
 Z.I. de la Veyre B, St-Légier  
 CH-1800 VEVEY 1  
 ☎ +41 (0) 21 943 02 22  
 Serviceline +41 (0)8 00 846 846  
 📠 +41 (0) 21 943 02 33  
 ch.climat@waltermeier.com

**DUEDI S.r.l.**


**www.duediclima.it**  
 Distributore Ufficiale Esclusivo  
 De Dietrich-Thermique Italia  
 Via Passatore, 12 - 12010  
 San Defendente di Cervasca  
 CUNEO  
 ☎ +39 0171 857170  
 📠 +39 0171 687875  
 info@duediclima.it

**DE DIETRICH**


**www.dedietrich-heating.com**  
 Room 512, Tower A, Kelun Building  
 12A Guanghua Rd, Chaoyang District  
 C-100020 BEIJING  
 ☎ +86 (0)106.581.4017  
 +86 (0)106.581.4018  
 +86 (0)106.581.7056  
 📠 +86 (0)106.581.4019  
 contactBJ@dedietrich.com.cn

**BDR Thermea (Czech republic) s.r.o**


**www.dedietrich.cz**  
 Jeseniova 2770/56  
 130 00 Praha 3  
 ☎ +420 271 001 627  
 dedietrich@bdrthermea.cz

AD001-AM

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

Sous réserve de modifications.

04/03/2016



300011891-001-05

**De Dietrich**

DE DIETRICH THERMIQUE

57, rue de la Gare F- 67580 MERTZWILLER - BP 30